



RAPPORT D'ACTIVITÉ & DE DÉVELOPPEMENT DURABLE
2013 / 2014

 **ARC**
AGGLOMÉRATION
DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE



ARMANCOURT
Éric Bertrand,
Maire

BIENVILLE
Claude Dupront,
Maire

CHOISY-AU-BAC
Jean-Noël Guesnier,
Maire

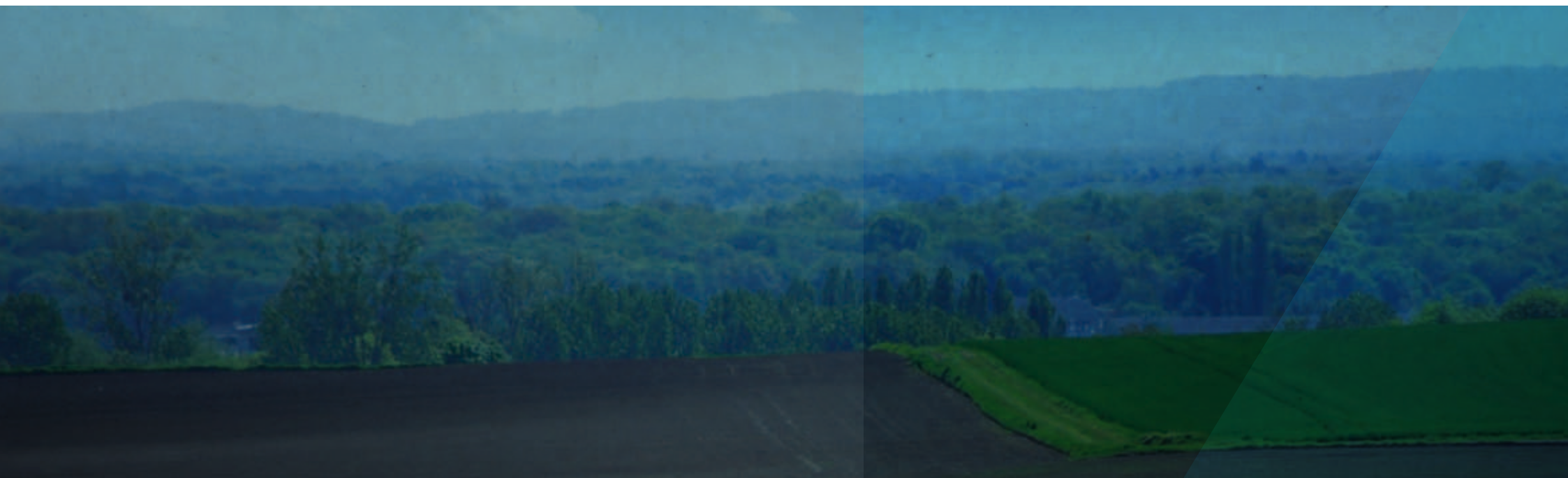
CLAIROIX
Laurent Portebois,
Maire

COMPIÈGNE
Philippe Marini,
Maire

JANVILLE
Philippe Boucher,
Maire

JAUX
Michel Jeannerot,
Maire

JONQUIÈRES
Jean-Claude Chireux,
Maire



SOMMAIRE

ÉDITO par Philippe Marini

P.2 ... P.3

1

L'ÉCONOMIE

P.4 ... P.15

- | Un territoire attractif p.6
- | Le commerce p.9
- | L'innovation p.10
- | Le tourisme p.12

2

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

P.16 ... P.29

- | Le cœur d'agglomération p.18
- | Les nouveaux quartiers p.21
- | Les transports et la mobilité p.26

3

L'ENVIRONNEMENT

P.30 ... P.43

- | Les déchets p.32
- | L'eau p.35
- | Le Plan Climat Énergie p.38
- | L'assainissement p.40
- | La lutte contre les inondations p.42

4

L'ARC

P.44 ... P.61

- | Le fonctionnement de l'ARC p.46
- | Les élus du conseil d'agglomération p.49
- | Le conseil d'agglomération p.50
- | Les services de l'ARC p.52
- | Les finances de l'ARC p.54





Pour la première fois nous vous proposons cette année, un rapport double, à la fois rapport d'activité et rapport sur le développement durable de l'Agglomération de la Région de Compiègne.

Le développement durable est, en effet, au cœur des actions de l'ARC.

Le développement durable désigne un mode de développement économique et social concerté, équilibré, équitable et respectueux de l'environnement.

Dans le domaine économique, l'ARC encourage l'innovation verte à travers ses partenariats avec l'UTC et l'ESCOM et le projet de bio-raffinerie P.I.V.E.R.T.

Elle mène une politique active d'implantation d'entreprises -plusieurs grandes entreprises innovantes sont installées sur son territoire- qui vise à créer des emplois locaux et à limiter les déplacements quotidiens des salariés.

Elle aménage les centres-bourgs et réalise de nouveaux quartiers présentant les caractéristiques d'un aménagement durable.

Elle améliore régulièrement son offre de transports publics gratuits pour mieux répondre aux besoins des usagers.

Elle développe un tourisme vert autour de son patrimoine historique et naturel.

Depuis sa création, l'intercommunalité compiégnoise protège et met en valeur son environnement à travers sa politique des déchets, de l'eau, de l'assainissement et de lutte contre les inondations.

Enfin l'ARC a choisi de conduire un développement concerté avec des projets qui correspondent aux attentes de l'ensemble des habitants de l'agglomération. Pour ce faire, elle s'est dotée d'une gouvernance élargie et réorganise ses services.

Les multiples actions que mène l'ARC s'organisent ainsi en une véritable politique d'aménagement maîtrisé du territoire, pensée sur le long terme, une politique de développement durable.

Philippe MARINI

Président de l'Agglomération de la Région de Compiègne

Sénateur de l'Oise

Maire de Compiègne



**Jean
Desessart**

Maire de La Croix Saint Ouen,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
économie et tourisme

Miser sur la modernité

"L'ARC a choisi une politique ambitieuse. En investissant dans l'aménagement de zones d'activités aux profils différents, elle a su convaincre les chefs d'entreprises et répondre à leurs attentes avec une réactivité déterminante. Que les sociétés soient grandes ou petites, industrielles ou tertiaires, elles trouvent des réponses sur des parcs d'activités en plein essor. Les chiffres parlent d'eux-mêmes : le Parc tertiaire et scientifique accueille sa 50^{ème} implantation et dépasse désormais les 1 600 emplois (soit quatre fois plus qu'il y a 7 ans !); le Bois de Plaisance sera dans les mois à venir la 5^{ème} zone de notre territoire à dépasser les 1 000 emplois. Cinq entreprises sont en cours d'installation sur les Hauts de Margny.

Secteur économique à part entière et vecteur d'image essentiel, le tourisme est également un domaine auquel nous attachons une importance particulière. En misant sur des nouveautés comme des applications sur les téléphones, une table tactile ou une présence dynamique sur les réseaux sociaux, l'intercommunalité allie modernité et valorisation d'un patrimoine historique rare."



**Jean-Pierre
Lebœuf**

Maire de Saint-Jean-aux-Bois,
vice-président de l'ARC,
délégué au tourisme

Quand tourisme rime avec développement économique

"Le développement du tourisme représente un enjeu d'importance et les initiatives sont nombreuses.

Nous avons diversifié l'offre d'hébergement professionnel : nous aurons un hôtel 4* sur la ZAC des Deux rives. Les particuliers proposent des gîtes et des chambres d'hôtes de qualité.

Le tourisme d'affaires va monter en puissance avec l'accueil de conventions, de séminaires et de salons au pôle événementiel Le Tigre.

Le tourisme culturel : Compiègne et Pierrefonds offrent le Palais et le Château, des musées, la marque Ville Impériale. Nous espérons le renouveau du Musée national de la voiture.

Le tourisme de mémoire : l'agglomération est associée au centenaire de la Première guerre mondiale et aux manifestations organisées sur notre territoire, où se trouve la Clairière de l'armistice.

Pour développer **le tourisme fluvial**, nous prévoyons d'aménager sur l'Oise un ponton sécurisé.

L'Office de tourisme a ouvert une page Facebook et un compte Twitter qui mettent en ligne événements et manifestations.

Toutes ces démarches participent à l'essor du tourisme compiégnois dont témoigne l'augmentation du nombre de nuitées et la présence régulière des médias."

1 L'ÉCONOMIE



| Un territoire attractif | Le commerce | L'innovation | Le tourisme

| Un territoire attractif

L'ARC se donne les moyens d'attirer et de faire grandir ses entreprises

1

Une dynamique tangible

Si l'Agglomération de la Région de Compiègne met en avant son attractivité économique, c'est qu'elle s'appuie sur des éléments tangibles. Avec 1,3 fois plus de salariés que d'actifs, c'est un pôle économique majeur en Picardie et nombreux sont ceux qui viennent y travailler chaque jour. Nos zones d'activités sont en plein développement avec, par exemple, une 50^{ème} implantation au Parc tertiaire et scientifique, où le nombre d'emplois a été multiplié par quatre en six ans. Autre signe incontestable de notre attractivité, deux sociétés ont entamé la construction de leur centre de recherche de dimension internationale.

L'accompagnement de A à Z par les services de l'ARC est un atout pour séduire de nouvelles entreprises : aide aux montages de dossiers administratifs, aménagements, permis de construire, cahier des charges, accompagnement dans le recrutement et la mobilité du personnel et des conjoints, solutions

d'implantations provisoires, réponse à des besoins comme des extensions de ligne de bus...

Notre agglomération s'efforce par ailleurs de trouver des solutions adaptées pour fixer des entreprises avant leur montée en puissance ou en attendant la construction de leur bâtiment.

Si le territoire sait attirer, il permettra aussi aux entreprises locales de se développer. Un peu plus des deux tiers des installations sur nos parcs d'activités proviennent des entreprises locales. Elles se sentent bien dans le Compiégnois et profitent de leurs nouvelles implantations, dans l'agglomération,



50^{ème} implantation
AU PARC TERTIAIRE
ET SCIENTIFIQUE

1,3 x
PLUS DE SALARIÉS
QUE D'ACTIFS

> 2/3
DES IMPLANTATIONS SUR
NOS PARCS SONT DES
ENTREPRISES LOCALES



Jardiland et le pôle événementiel Le Tigre sur Les Hauts de Margny

pour augmenter leurs effectifs. Cette bonne dynamique des implantations a un effet positif sur le secteur du bâtiment et de la construction. Nous avons la chance d'avoir un tissu d'entreprises de qualité dans ce domaine, sur lequel s'appuient les sociétés. Les architectes locaux sont aussi sollicités. Pourtant, en la matière, c'est la règle de la mise en concurrence qui est appliquée, mais les ressources locales savent tirer leur épingle du jeu.

2

Les Hauts de Margny jouent la diversité

Le pôle de développement des Hauts de Margny se distingue des autres parcs d'activités par sa multipolarité (pôle commerce, pôle activités, pôle services), la présence du pôle événementiel Le Tigre et d'anciens hangars de l'armée.

À l'heure actuelle, 9 entreprises sont implantées dans les bâtiments existants et 2 ont déjà construit sur les terrains viabilisés.

L'ensemble de ces activités en exploitation représente 123 emplois, dont 55 emplois nouveaux pour le territoire. 7 nouvelles implantations ont été entérinées par le conseil communautaire, portant sur quatre cessions de terrains viabilisés et 3 cessions d'anciens hangars militaires.

Les projets d'implantations en cours sont :

- > **TILTMANN**, commissionnaire de transport, a démarré son chantier de construction d'un bâtiment de 1 000 m² courant mars 2014 après avoir obtenu son permis de construire en août 2013. L'entreprise compte déjà 5 emplois et envisage la création d'un 6^{ème}.
- > **ATMR**, société spécialisée dans la maintenance d'ascenseurs, va construire un bâtiment de 850 m². Le permis de construire a été délivré en juillet 2013 et le chantier a démarré en novembre 2013. L'entreprise compte 6 emplois et devrait en créer 2 nouveaux sous 3 ans.



> **VIRAGES**, établissement spécialisé dans le négoce de produits de signalisation, envisage la construction d'un bâtiment de 1 800 m². Cet établissement emploie déjà 8 personnes et devrait passer à 20 d'ici 5 ans.

> **COFILM**, entreprise spécialisée dans la transformation de produits en matière plastique, a acheté un hangar militaire de 1 779 m². Les travaux de réhabilitation ont commencé en octobre 2013. L'entreprise compte 12 salariés et prévoit de créer 3 emplois sous 5 ans.

> **EURO DIRECT**, négoce de matériels agricoles, finalise la réhabilitation d'un bâtiment militaire de 3 264 m². L'entreprise compte 9 emplois et devrait en créer 5 à terme.

> **REMALOC**, maintenance d'appareils de levage, vient de reprendre le bâtiment de 2 352 m² qui était loué provisoirement à ELECTROPLUS. Les travaux de réhabilitation démarreront prochainement. L'entreprise envisage un doublement de ses effectifs qui devraient passer de 6 à 12.

> **FENWICK**, location et maintenance de chariots élévateurs, envisage la construction d'un bâtiment de 2 500 m². Le projet pourrait se réaliser d'ici 18 mois avec une trentaine d'emplois à la clé.

L'ensemble de ces projets en cours d'implantation représente une centaine d'emplois à terme.

En parallèle des activités de la ZAC, s'est développé **Le Tigre**, pôle événementiel, qui accueille depuis janvier 2014 de grands spectacles, des foires-expos, des salons, des séminaires professionnels... 18 concerts, 4 salons et 3 conventions d'entreprise ont réuni, de janvier à juin 2014, plus de 20 000 spectateurs et visiteurs.

L'ARC est aussi en discussion avec des promoteurs investisseurs pour la partie commerciale de la ZAC afin d'attirer des enseignes qui ne sont aujourd'hui pas présentes sur le territoire et qui viendront compléter l'offre existante.

| Le commerce

Le FISAC, pour aider commerçants et artisans

Afin d'aider les commerces et les entreprises à se moderniser, l'ARC et ses communes participent au FISAC (Fonds d'Intervention pour les Services, l'Artisanat et le Commerce). Cette action se déroule en trois phases. La 1^{ère} phase a débuté en mars 2012 avec la signature d'une convention. Sa mise en œuvre a commencé en septembre 2012.

Les objectifs du FISAC

> **Mener des actions de communication et des animations commerciales :** spots publicitaires diffusés au cinéma Le Majestic, chèques cadeaux du Compiégnois, édition 4 fois par an de *Coupons magazine* permettent aux professionnels de faire connaître leurs offres commerciales. Le Week-end du goût participe à la promotion des métiers de bouche avec des jeux permettant de gagner des vélos ou des pépites d'or à l'occasion de la Fête des mères. La mise en œuvre de ces actions a été confiée à la Fédération des Associations Commerciales du Compiégnois (FACC) qui fédère 6 associations et environ 290 professionnels de Compiègne, Margny-lès-Compiègne et La Croix Saint Ouen.



Les actions menées par la FACC sont complémentaires de celles menées par les unions commerciales.

- > **Accompagner les professionnels dans la modernisation de leur outil de travail.** Le FISAC aide commerçants et artisans à rénover leurs vitrines, à améliorer la sécurité et à rendre leurs boutiques accessibles aux personnes handicapées. 194 "diagnostics accessibilité" ont été réalisés début 2014. Quatre commerçants ont été aidés à réaliser leur mise en conformité, 6 dossiers sont en cours d'instruction. L'objectif est de réaliser 360 diagnostics durant la 1^{ère} phase du FISAC.
- > **Sensibiliser commerçants et artisans à une démarche d'hygiène et de qualité.** Ce dernier objectif fait l'objet d'interventions des chambres consulaires.

| L'innovation

Des aboutissements majeurs : deux centres de recherche, une halle technologique, un centre de l'innovation

Il y a 40 ans, Compiègne, ville moyenne, a fait le pari d'accueillir l'UTC, une université d'un modèle nouveau, ouverte sur le monde économique. Depuis, la Ville et l'Agglomération en ont soutenu tous ses développements. L'ouverture du nouveau Centre de l'innovation de l'UTC démontre une nouvelle fois le dynamisme de cette université. L'agglomération a soutenu ce projet à hauteur de 1,7 million d'€.



La stratégie d'innovation de l'ARC

Aujourd'hui, nous récoltons les fruits de cette politique volontariste puisqu'en 2014, outre le Centre de l'innovation, nous inaugurerons également le Centre de recherche mondial d'Inergy Automotive, filiale du groupe Plastic Omnium (500 chercheurs) et celui de Bostik, filiale du groupe TOTAL (150 chercheurs).

Cette stratégie d'innovation, menée de façon cohérente au niveau régional et au niveau local, va de pair avec une stratégie de spécialisation sur des filières d'avenir

où nous pouvons viser l'excellence. Et la chimie du végétal en est une, pour laquelle nous pouvons faire valoir de nombreux atouts :

- > un engagement de longue date de la recherche académique de l'UTC, conforté par la venue de l'ESCOM, École Supérieure de Chimie Organique et Minérale, en 2008,
- > des centres de recherche privés de la chimie et de l'agro-chimie qui se développent sur le territoire, des start-up, membres du pôle de compétitivité Industries et Agro-Ressources, qui développent de nouvelles molécules ou de nouveaux équipements,
- > une plateforme de chimie à Trosly-Breuil, à l'est de Compiègne, qui dispose de 15 ha pour accueillir de nouvelles activités industrielles et mutualiser les utilités.





Le nouveau Centre de l'innovation va regrouper étudiants, chercheurs et entreprises



Le projet P.I.V.E.R.T.

Cette filière est renforcée par le projet P.I.V.E.R.T., dont l'objectif est d'accélérer le passage de la recherche à l'industrialisation, en développant des produits intermédiaires et des nouveaux procédés compétitifs par rapport à la pétrochimie. Le début de la construction du Biogis center est, dans ce cadre, une excellente nouvelle. Cette halle technologique est un lieu de rencontres entre chercheurs et industriels. Dotée d'outils de démonstration technologique, elle permettra la mise en œuvre des projets de développement et de démonstration.

Pour l'agglomération de Compiègne, les enjeux sont :

- > une attractivité renforcée pour des centres de recherche privés qui, à la suite de Bostik ou de Novance Oléon, vont choisir de s'implanter dans la région,
- > la consolidation des emplois industriels du secteur de la chimie, grâce aux nouveaux débouchés apportés par la chimie du végétal, et à terme, la création de nouveaux emplois industriels : sur les 5 000 emplois industriels qui devraient être créés par l'exploitation des résultats de la recherche de P.I.V.E.R.T., nous avons l'ambition d'en attirer au moins un millier sur le Compiégnois.

C'est pourquoi l'ARC soutient financièrement le projet P.I.V.E.R.T. à hauteur de 4 millions d'€.



Première pierre du Biogis center



| Le tourisme

*Un engagement professionnel
qui porte ses fruits*

Avec 10 000 nuitées supplémentaires par rapport à l'année précédente, le tourisme de l'agglomération présente des chiffres positifs. C'est le résultat de l'engagement des professionnels et des actions conduites par les responsables du tourisme.



1

Les actions de promotion du tourisme de l'ARC

L'Agglomération s'efforce de promouvoir le tourisme sous différentes formes :

- > **le tourisme d'affaires**, avec notamment la montée en puissance du pôle événementiel Le Tigre,
- > **le tourisme de nature** avec la valorisation du Grand parc du Palais, les maisons forestières, la réhabilitation du Prieuré de Saint-Pierre-en-Chastres ou encore l'accueil de bateaux-promenade,
- > **le tourisme de mémoire**, autour principalement de la commémoration du centenaire de la Première guerre mondiale,
- > **le tourisme culturel**, en lien étroit avec le Palais impérial et les musées de Compiègne, et avec le projet de déménagement du Musée national de la Voiture et du Tourisme.

Au-delà de ces grands axes de développement, l'ARC a modernisé son approche avec de nouveaux outils numériques et une démarche de développement des réseaux sociaux. L'accompagnement des professionnels est également une préoccupation importante, avec par exemple la création d'un séminaire et d'ateliers pour développer des réseaux sociaux.



Les bateaux amènent à Compiègne des touristes de Belgique et des Pays-Bas



2

Le port de plaisance : des plaisanciers qui viennent du nord

Idéalement situé, à proximité du Palais impérial et du centre de l'agglomération, le port de plaisance dispose de 70 places. Les rotations y sont favorisées par un système incitatif, ce qui a permis d'accueillir, en 2013, 246 bateaux provenant des Pays-Bas, de France, de Belgique, du Royaume-Uni et d'Allemagne.

Côté travaux, un ponton a été changé et un autre rénové pour préserver la qualité d'accueil du port plus que centenaire.

Par ailleurs, une documentation spécifique permet de faire, auprès de ses visiteurs, la promotion des différents sites touristiques à visiter.



L'aérodrome : un site très attractif

Les activités de l'aérodrome ont une vraie résonance, avec, par exemple, un reportage sur le Cercle des machines volantes dans le cadre de l'émission *Des racines et des ailes*. Le meeting de cette association draine lui aussi un public nombreux et venant parfois de plusieurs centaines de kilomètres. Les "portes ouvertes" de l'aéroclub, les stages de voltige en planeurs et les initiations en ULM participent également au dynamisme de cette

plate-forme regroupant

72 aéronefs. L'ARC valorise l'aérodrome avec par exemple ces

derniers mois le goudronnage du taxiway et l'isolation extérieure du bâtiment abritant l'aéroclub.



Une zone humide a été recréée à l'occasion de l'aménagement du port fluvial



Les travaux de Paris-Oise Port Intérieur




TÉMOIGNAGE

STANISLAS BARTHÉLÉMY

Maire de Longueil-Sainte-Marie, Président de la Communauté de Communes de la Plaine d'Estrées

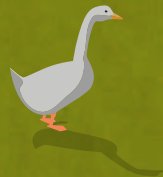
UN OUTIL POUR L'ENSEMBLE DU PAYS COMPIÉGNOIS

“Ce port fluvial est l'image même d'une politique de développement durable dans ses trois aspects : économique, sociétal et environnemental. La commune de Longueil-Sainte-Marie a ainsi renoncé à un projet financièrement avantageux afin de privilégier la construction d'un outil mis à disposition de l'ensemble du Pays Compiégnois. Au point de vue économique, ce port permettra une amélioration de la logistique des entreprises pour une meilleure compétitivité de celles-ci. Au point de vue sociétal, il a permis la collaboration de tous les membres du syndicat mixte du port fluvial avec les structures associées telles l'EPFLO et la SAO. Et enfin, l'enjeu écologique est important avec de futurs gains en matière de gaz à effet de serre, de bilan carbone pour les sociétés et une restauration d'une zone humide pour améliorer la biodiversité aquatique.”



Un port fluvial porteur de développement durable

UN PARTENARIAT AUTOUR
D'UN ATOUT ÉCONOMIQUE



Le port fluvial de Longueil-Sainte-Marie est un exemple de partenariat entre les collectivités locales, l'Europe, l'État et VNF. Cet engagement commun est le signe qu'elles voient dans cet outil un levier pour l'emploi et une structure en phase avec une logique de développement durable.

Les bénéfices attendus pour l'économie locale se concentrent autour de 3 axes :

- > Le renforcement des activités de logistique, sur un parc qui comprend déjà 1 500 emplois. Un nouveau flux de marchandises viendra renforcer l'activité de ce site de 200 hectares idéalement situé par rapport aux axes de communication.
 - > L'industrie locale bénéficiera d'un avantage concurrentiel avec cette plateforme. Elle met à la disposition des entreprises de production industrielle un mode de transport, le fluvial, particulièrement économique pour les marchandises en conteneurs.
 - > Ce sera également un atout pour les entreprises de BTP. Avec son pôle "granulats", le port fluvial confortera également cette filière et les activités de préfabrication.
- Longtemps oubliée en France, la voie d'eau connaît un fort regain d'intérêt, comme l'atteste l'évolution des trafics sur le bassin de la Seine : 50 % d'augmentation pour le nombre de conteneurs en 4 ans et une progression également des volumes de granulats transportés. Nous nous rapprochons ainsi du modèle nord européen. Ce port sera un parfait relais des ports franciliens saturés et il bénéficie d'une situation privilégiée au niveau de l'intermodalité, avec l'autoroute A1 limitrophe.

D'abord tourné vers les flux venant de la Seine, le port sera rentable dans ce contexte. Mais l'essor important de son activité est évidemment lié à la réalisation du canal Seine-Nord Europe pour relier d'autres grands pôles européens. Ce projet est toujours ardemment soutenu par l'ARC et son Président.

Le terminal granulats est en fonction, **le terminal conteneurs** le sera à l'automne 2014.





Bernard Hellal

Maire de Margny-lès-Compiègne, 1^{er} vice-président de l'ARC, président de la commission équipement

De nouveaux aménagements aux retombées multiples

"Nombreux sont les habitants de l'ARC à bénéficier quotidiennement des équipements réalisés par notre intercommunalité. En effet, si vous fréquentez une école, si vous logez dans un quartier récent, si vous accédez à une zone d'activité pour travailler, l'intercommunalité a œuvré dans un grand nombre de cas. Ces derniers mois ont été marqués par l'arrivée d'équipements majeurs pour nos concitoyens. Deux nouveaux gymnases sont mis à la disposition d'établissements scolaires et des associations de l'ARC. Ces équipements situés dans l'ancienne École d'État-major ont permis de répondre à des besoins importants. Mais l'événement majeur reste l'ouverture du Tigre, déjà adopté par le grand public. L'intercommunalité a eu pour ambition d'y créer un site polyvalent original, pouvant accueillir en extérieur ou en intérieur des salons, des foires-expo, des concerts, des manifestations privées, des spectacles... Cette polyvalence permet de susciter une activité profitable à tout le Compiégnois, avec des retombées indirectes pour les autres activités de la zone et pour les structures d'hébergements."



Nicolas Leday

Adjoint au maire de Compiègne, vice-président de l'ARC, président de la commission transports mobilité

"Le bus, c'est gratuit et ce depuis 1975, date à laquelle Jean Legendre, alors maire de Compiègne, avait eu l'idée de créer un service de transport urbain permettant aux usagers de se déplacer vers leur lieu de travail ou vers les commerces du centre-ville depuis les différents quartiers. Aujourd'hui encore, l'ARC ne cesse de développer ces services de transports publics, avec l'aide de ses partenaires tels que le SMTCO. Chaque année, les TIC véhiculent environ 5 millions de passagers. Ces services gratuits pour l'utilisateur représentent un coût annuel de 6 millions d'€ financés en grande partie grâce au Versement Transport (VT) collecté auprès des entreprises de notre agglomération. Soucieux d'offrir une desserte de qualité sur l'ensemble de l'agglomération, nous avons mis en place, voici plusieurs années, le service de transport à la demande AlloTIC avec l'appui des artisans taxis. Enfin, pour compléter l'offre de mobilité, des services de location de vélos et un stationnement sécurisé sont disponibles dans de tous nouveaux locaux à la gare de Compiègne. Les transports et la mobilité restent un élément fédérateur entre les 16 communes de notre agglomération pour le bien-être de nos concitoyens."



Michel Foubert

Premier adjoint au maire de Compiègne, vice-président de l'ARC, président de la commission aménagement urbanisme et grandes infrastructures

Construire l'avenir

"Le travail réalisé en matière d'urbanisme induit une stratégie sur le long terme, une cohérence permanente et un jeu d'équilibre sur le territoire. Le résultat est bien tangible quand les habitants bénéficient d'aides pour améliorer leur logement ou quand ils intègrent de nouveaux quartiers d'habitations. En ce sens, l'ARC se réjouit de voir des projets se concrétiser, dans toute leur diversité et dans toutes les communes, avec par exemple à La Croix Saint Ouen le quartier des Jardins qui comprendra 300 logements ; le centre-bourg de Saint-Sauveur qui va être redynamisé par les constructions en cours ou encore les chantiers de la ZAC des Deux rives autour du Pont Neuf. Mais construire l'avenir induit également d'avancer sur de grands projets, à l'image du développement de nos zones d'activités économiques et de l'École d'État-major. L'avenir du quartier de la gare est lui aussi en réflexion, en cohérence avec l'ambition de longue date de redynamiser le cœur d'agglomération dans un équilibre rive droite-rive gauche. Parallèlement nous préservons la qualité environnementale, avec par exemple la transition douce agglomération-forêt sur les projets du Camp des Sablons à Compiègne ou du Maubon à Choisy-au-Bac."

2

L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE



| Le cœur d'agglomération | Les nouveaux quartiers | Les transports et la mobilité

| Le cœur d'agglomération

Autour du Pont Neuf, inauguré en 2011, l'ARC poursuit le réaménagement du cœur d'agglomération

La Zac des Deux rives, l'École d'État-major et bientôt le quartier de la gare et La Prairie 2 constituent les points forts de cet ensemble.

1

La ZAC des Deux rives

La ZAC des Deux rives est en cours d'aménagement des deux côtés du Pont Neuf à Margny et à Compiègne. Elle constitue un des projets majeurs de la mise en valeur du cœur d'agglomération. Un quartier est ainsi en train de naître sur un site qui, il y a quelques années, était encore en grande partie occupé par des entrepôts.

Deux nouveaux immeubles encadrant le Pont Neuf sur la rive gauche, côté Compiègne, sont en cours de construction. Ils compteront 32 logements et des surfaces de commerces ou de services au rez-de-chaussée.

2

L'École d'État-major

La requalification du site de l'École d'État-major (4,5 hectares), à proximité du Palais impérial et du quartier de la gare, figure également au nombre des grands projets du cœur d'agglomération.

Sur la rive droite, côté Margny, la commercialisation de 70 logements et de plusieurs locaux destinés à des commerces et des activités de service est engagée. Un hôtel de 90 chambres et un restaurant viendront compléter la programmation de cet îlot. Les travaux doivent débuter en 2015. Également en 2015 et dans le même secteur, débutera la construction de 69 logements avec commerces et services au rez-de-chaussée.



Projet d'hôtel 4* sur la rive droite de l'Oise

Deux gymnases ont été mis, en septembre 2013, à la disposition des établissements scolaires et des associations.

L'ARC n'a pas vocation à assurer la réhabilitation des bâtiments qui seront vendus et réaménagés par les acheteurs, en conformité avec les prescriptions imposées par l'agglomération et avec l'accord de l'architecte des Bâtiments de France. 120 logements seront réalisés cour d'Eylau par un promoteur privé.

L'ARC prend en charge la réhabilitation des réseaux souterrains et des espaces publics : voies de circulation, espaces verts, etc. Une première tranche de travaux (cour d'honneur et cour d'Eylau) est prévue début 2015 et elle durera environ 18 mois.



Le gymnase du Manège




Vue aérienne de l'École d'État-major de Compiègne

Cette opération fait partie des grands projets d'aménagement des années à venir et elle s'inscrit dans le prolongement de la ZAC des Deux rives. Après modification des documents d'urbanisme et réalisation des différentes études nécessaires, une phase de concertation se déroulera au cours du 2^{ème} semestre 2014. L'enquête publique est prévue début 2015 et une consultation auprès de promoteurs concepteurs au premier trimestre 2015.

3

La Prairie 2

La ZAC de la Prairie représentera près de 400 logements (logements collectifs et maisons de ville) ainsi que des bureaux et des équipements publics (résidence seniors, crèche et logements étudiants).



Un éco-quartier autour de la gare




La liaison ferroviaire Picardie-Roissy mettra, d'ici 2020, Compiègne à 30 minutes de l'aéroport et de sa zone d'activité. L'aménagement du quartier de la gare de Compiègne-Margny est désormais l'un des objectifs prioritaires de l'ARC pour le cœur d'agglomération.

Au-delà de la gare qui sera repensée pour mieux accueillir les voyageurs toujours plus nombreux, ce sont près de 25 hectares entre l'Oise et les voies ferrées que l'ARC souhaite transformer. Le projet fera l'objet d'une concertation en amont et un de ses objectifs sera d'obtenir le label d'éco-quartier.

Pour mener à bien ce projet, l'ARC travaille en partenariat avec Oise Mobilité, la SNCF et Réseaux Ferrés de France, le Conseil régional, le Conseil général...

Une étude urbaine a été lancée, 29 groupements d'architectes, programmistes urbains et bureaux d'études techniques étaient candidats. L'équipe de La Fabrique urbaine, vainqueur du prix des jeunes urbanistes en 2010, a été choisie à l'unanimité. Un diagnostic détaillé sera remis à l'ARC d'ici la fin 2014. Un schéma directeur d'aménagement sera ensuite réalisé, pour le début de l'année 2016.



25 hectares situés entre l'Oise et les voies de chemin de fer seront réaménagés.

TÉMOIGNAGE

GUY BRABANDER

Direction des affaires
territoriales de la SNCF

UNE DÉMARCHE CONCERTÉE

"Je représente la SNCF au sein du comité de pilotage du projet quartier de gare mis en place par l'ARC. C'est un projet auquel nous adhérons pleinement et qui s'inscrit parfaitement dans le concept de la gare du 21^{ème} siècle. La gare de Compiègne-Margny occupe une position centrale et majeure au cœur d'un quartier en besoin de requalification. Des aménagements sont aujourd'hui nécessaires pour améliorer toutes les composantes de l'intermodalité et apporter de nouveaux services et des commerces aux voyageurs qui sont de plus en plus nombreux notamment à se rendre sur Paris. Nous devons mieux concevoir et harmoniser la cohabitation entre voitures, bus et vélos aux abords de la gare. L'accès côté Margny est également à réaménager. Au cœur de ce nouveau dispositif, l'activité de BM Multimodal, filiale de SNCF, n'aura plus sa place. SNCF a donc engagé des démarches pour étudier son transfert. Le maintien de cette activité est important pour le groupe et son transfert ne devra pas fragiliser son équilibre économique. Nous sommes dans une phase de réflexion et nous travaillons déjà sur plusieurs scénarios.

Nous apprécions d'être associés bien en amont à la démarche engagée par l'ARC. Nous avons été invités à auditionner les cinq bureaux d'études parmi lesquels a été choisi celui qui établira un diagnostic détaillé du quartier. C'est très positif pour nous. Nous sentons une cohérence, une méthode de travail mais aussi une volonté d'aboutir qui nous portent collectivement."

Les nouveaux quartiers

Pour assurer un équilibre entre emploi et habitat, l'ARC aménage de nouveaux quartiers dans les communes

L'ARC participe à l'aménagement de nouveaux quartiers et des centres-bourgs et aide les propriétaires à rénover leurs logements.

La 1^{ère} phase des Marronniers a été aménagée



1

Le Camp des Sablons à Compiègne

Ce nouveau quartier comptera d'ici 2020 des établissements d'enseignement, environ 500 logements, des services et des activités économiques. L'ARC est devenue propriétaire d'une partie du site, le quartier Hirschauer, qui a été dépollué début avril 2014.

Les travaux devraient commencer début 2016 par la création d'une voie d'accès à un futur lycée privé et à l'ITÉP (Institut Thérapeutique, Éducatif et Pédagogique).

2

Les Marronniers à Choisy-au-Bac

Ce projet de lotissement est constitué de deux parties. La première aménagée par l'ARC comportant environ 15 lots à construire. Leur commercialisation est réalisée par le service foncier de l'ARC et les travaux suivront.

La deuxième partie, un petit ensemble collectif de 15 logements locatifs aidés, a été livrée au printemps 2013.



Le PLU de Clairoix

Le Plan Local d'Urbanisme de Clairoix a été approuvé le 3 juillet 2013. Son élaboration avait débuté en 2011.

Les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) de ce PLU prévoient :

- > une extension raisonnable de la ville de Clairoix liée à sa situation au centre de l'agglomération,
- > la création de quartiers durables et de liaisons entre les différents pôles de la commune,
- > la reconversion du site Continental dont la vocation économique est confirmée,
- > le renforcement de la dynamique économique et commerciale de la commune,
- > la mise en valeur du patrimoine bâti et naturel remarquable et la préservation de l'activité agricole,
- > la diversification des modes de déplacement,
- > la prévention des risques et une utilisation optimale des ressources naturelles.



Visite du chantier de l'aménagement du centre-bourg de Saint-Sauveur en janvier 2014

3

Le Maubon à Choisy-au-Bac

Cet éco-quartier de 200 logements sera construit de 2015 à 2020. Le début des travaux est prévu après l'achèvement des différentes études et du diagnostic archéologique.



4

Le Moulin Bacot à Clairoix

L'ARC est propriétaire de parcelles constructibles, rue de Moulin Bacot à Clairoix. Elles accueilleront 8 terrains à bâtir : 4 en front de rue et 4 qui seront desservis par une voie intérieure. Le projet d'aménagement a été défini en concertation avec la commune. La conception du lotissement, confiée à un architecte, s'est faite en 2013. La commercialisation débutera à l'été 2014 et les travaux à l'automne.





5

Le centre-bourg de Saint-Sauveur

Le centre-bourg de Saint-Sauveur sera bientôt doté d'une place entourée de logements de différents types (locatif aidé, accession maîtrisée, accession libre). Ce nouveau quartier est particulièrement bien situé à proximité immédiate de la forêt, à deux pas de l'école et des commerces.

Les voiries et réseaux ont été réalisés en 2013. Les travaux de finition auront lieu après la construction des logements.

Le programme comprend :

- > 10 logements locatifs sociaux : les travaux ont débuté en 2013 et les logements ont été livrés,
- > 5 maisons en accession maîtrisée : les travaux devraient débuter fin 2014,
- > 11 maisons en accession,
- > 5 lots à bâtir. Trois terrains de 334 à 383 m² restent proposés à la vente par le service foncier de l'ARC.

Crématorium de Saint-Sauveur : les travaux de construction ont débuté en avril 2014 sur la zone d'activité des Prés Moireaux et devraient être achevés d'ici mai / juin 2015.

L'OPAH : améliorer l'habitat existant

L'Agglomération de la Région de Compiègne mène une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) avec le soutien du CAL-PACT, qui aide gratuitement les particuliers dans le montage technique et le financement de leurs dossiers de demandes de subventions.

Les travaux doivent permettre d'améliorer la sécurité, le confort, l'isolation acoustique et énergétique, la salubrité, l'accessibilité et l'adaptation, aux personnes handicapées, du logement et de lutter contre la "précarité énergétique".

Les travaux (sauf ceux concernant l'adaptation aux besoins des personnes handicapées) doivent être entrepris dans des logements achevés depuis au moins 15 ans. Ils doivent être réalisés par des professionnels du bâtiment.

Après leur achèvement, le logement doit être occupé pendant 6 ans comme résidence principale par le propriétaire ou par un locataire pendant 9 ans.

Les propriétaires occupants bénéficient de subventions si leurs ressources ne dépassent pas un plafond.

En 2013, les aides ont concerné 34 propriétaires occupants (25 au titre du "fonds d'aide à la rénovation thermique" et 9 au titre du "handicap"). Au total 283 456 € ont été accordés à titre de subventions.



Contact

CAL-PACT, 14 rue d'Amiens
Compiègne. Tel : 03 44 86 09 27

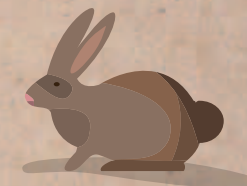


Les Jardins à La Croix Saint Ouen

PRIVILÉGIER LES CIRCULATIONS
DOUCES



Développement
Durable



LA ZAC des Jardins à La Croix Saint Ouen comptera à terme un peu moins de 300 logements construits sur une dizaine d'hectares.

Le projet, qui a fait l'objet d'une concertation avec les habitants, associe différentes techniques d'aménagement durable : infiltration des eaux de pluie, importance des espaces publics plantés (40 % de la superficie totale), liaison avec le centre-ville, grâce à une nouvelle rue et enfin une large coulée verte. Il privilégie les circulations douces et permet de gagner à pied ou à vélo le collège, le supermarché et le parcours sportif du Moulin.

Les travaux de viabilisation de la première phase d'aménagement, engagés en septembre 2013, sont en cours d'achèvement. La deuxième phase ne sera pas engagée avant quelques années, pour permettre à la commune d'accueillir progressivement ses nouveaux habitants. Des travaux de finition des voies seront réalisés avant la fin 2014, rues Ferdinand Meunier, de l'Enclos Romain (le long du supermarché) et Gabrielle Chanel (près du gymnase et du collège).

La construction des logements a commencé en mars 2014 et se poursuivra jusqu'à fin 2015. La commercialisation par l'ARC des 27 premiers terrains destinés à des constructions libres est en cours.



TÉMOIGNAGE

RICHARD ROUGIER

Adjoint scientifique et technique
à l'INRAP (Institut National de Recherches
Archéologiques Préventives)

SELON LES ÉPOQUES, LE TERRITOIRE N'A PAS ÉTÉ OCCUPÉ DE LA MÊME FAÇON

“Les deux principales rivières de la région, l'Oise et l'Aisne, ont toujours été des lieux privilégiés de passages, d'échanges et d'installations des populations, même aux périodes anciennes. Même si leur lit pouvait varier et si les ennoissements étaient fréquents la circulation était facile dans les vallées et on y trouvait de la nourriture. À Choisy-au-Bac, par exemple, nous avons trouvé les restes de haltes de chasseurs de la fin de la Préhistoire.

Dans notre région, déjà très occupée à l'époque gauloise, les Romains ont laissé une forte empreinte en créant les quatre villes de Beauvais, Soissons, Senlis et Saint-Quentin ainsi que des centres secondaires comme Estrées-Saint-Denis, Saint-Martin-Longueau ou Champlieu. Des voies les reliaient et dans l'espace interstitiel sont installées des fermes. À cette époque, l'activité commerciale est intense : la région exporte notamment des céréales, du vin (le "petit blanc" de Venette sera beaucoup plus tard apprécié à la table des rois de France).

Les sites susceptibles de contenir des éléments du patrimoine archéologique doivent, avant leur aménagement, faire l'objet d'un diagnostic voire de fouilles. Cela a notamment été le cas pour le quartier des Jardins à La Croix Saint Ouen.

Sur le site du parc d'activité du Bois de Plaisance nous avons découvert plusieurs fermes d'époque gauloise dont l'une était toujours occupée à la période romaine jusqu'au 4^{ème} siècle. À cet endroit, toute forme d'habitat a ensuite disparu de cette bordure du plateau. L'occupation du sol a donc connu des alternances, les habitats n'ayant pas forcément de caractère pérenne et immuable.

Les villages, au sens où nous les connaissons actuellement, à savoir un habitat permanent groupé autour d'une église ou d'un château, ne seront créés qu'au Moyen Âge.

Des traces archéologiques concernant la ville de Compiègne apparaissent au VI^{ème} siècle, son histoire est très liée à celle des ordres monastiques. Le grand massif forestier n'existait pas tel que nous le connaissons aujourd'hui, sa forme et son extension actuelles sont héritées des périodes postérieures au Moyen Âge.

Les villes anciennes étaient corsetées par leurs murailles protectrices, elles abritaient une population dense et toutes les activités urbaines ; aussi, quand elles ne pouvaient prendre de la hauteur, on creusait le sous-sol en créant des réseaux de caves parfois à

plusieurs niveaux, comme à Compiègne.

Le démantèlement de ces murailles intervient presque partout à partir de la Révolution, les faubourgs alors ont commencé à se répandre comme jamais auparavant sur les campagnes environnantes. Ce mouvement a été particulièrement spectaculaire dans la 2^{ème} moitié du 20^{ème} siècle.

Aujourd'hui on assiste au phénomène inverse. Dans les villes et dans les cœurs de village on construit sur les dents creuses. À Chevières nous fouillons en ce moment dans le village une ancienne cour de ferme où seront construits des logements.”

Des vestiges datant du néolithique, de l'âge de bronze et de la période romaine ont été découverts sur le site des Jardins



Fouilles archéologiques avant la construction des Jardins à La Croix Saint Ouen



Les transports et la mobilité

Un réseau de transports qui répond aux différents besoins des usagers



1

Les lignes TIC

Des améliorations importantes ont été apportées au réseau des bus gratuits de l'ARC, les TIC, au cours de l'été 2013, à l'occasion de la passation d'un nouveau marché de transports publics.

Les lignes urbaines qui desservent Compiègne et le centre de l'agglomération proposent davantage de liaisons entre les deux rives de l'Oise et vers le centre de Compiègne. Début 2014, la ligne 2, qui rencontre un grand succès, a en outre été renforcée par un service express. Marquant moins d'arrêts, ses bus sont plus rapides et plus attractifs pour les personnes actives. Seule la ligne 5, qui avait été modifiée lors de l'ouverture du Pont Neuf est restée inchangée. Cette ligne est la plus fréquentée du réseau et elle propose un passage toutes les 15 minutes.

Un deuxième pôle de correspondance a été créé : il s'agit de l'arrêt Guy Deniérou proche de l'UTC. Desservi par quatre lignes, il permet des correspondances plus rapides, comme c'est déjà possible à la gare et sans passer par celle-ci.

Les lignes péri-urbaines TIC (ex Scolas'TIC) desservent quant à elles l'ensemble des communes de l'agglomération et sont ouvertes aux scolaires et au grand public.

2

Le financement des transports de l'ARC

Le budget annuel de fonctionnement des transports publics de l'ARC (6 millions) est financé en grande partie par le versement transport (4,2 millions acquittés par les entreprises de plus de 10 salariés de l'agglomération) et par une contribution du Conseil général de l'Oise (1,2 million), compensant la réalisation des transports scolaires par l'ARC.

Les améliorations apportées au réseau bénéficient également du soutien financier du SMTCO à hauteur de 50 %. En 2013, 21 nouveaux bus mis en service ont été achetés par l'ARC avec également le soutien du SMTCO (30 %). L'investissement réalisé à cette occasion constitue, sur le long terme, une économie pour l'agglomération.

3

AlloTIC : des horaires étendus pour se rendre à la gare

Le service de transport à la demande AlloTIC dessert toutes les communes de l'agglomération sur réservation téléphonique, du lundi au samedi inclus. AlloTIC fonctionne désormais avant 7 heures le matin et après 19 heures. Ce nouvel horaire intéresse particulièrement ceux qui prennent le train en gare de Compiègne pour se rendre à leur travail.

Répondre aux besoins des usagers



Avec VéloTIC, l'ARC est la seule agglomération de moins de 150 000 habitants figurant au palmarès national des mobilités 2013 du magazine *Ville, rail et transports*. Parmi les atouts soulignés : les locations moyennes et longues durées à des prix attractifs et le stationnement sécurisé.

4

Des vélos à louer et un stationnement sécurisé à la gare

Autre nouveauté : depuis la rentrée 2013, l'ARC propose un service de location de vélo longue durée (de deux jours à un an) et un stationnement sécurisé à la gare de Compiègne pour son vélo personnel ou pour un vélo loué (avec accès par badge, 7 jours sur 7 et 24 h sur 24). Ces deux services sont accessibles dans le bâtiment à proximité directe de la gare. L'agence VéloTIC y est ouverte du lundi au vendredi.

Les pistes cyclables

Deux sections de la future voie verte vélos-piétons, qui reliera la passerelle de Jaux à Le Meux, ont été réalisées en 2013.



TÉMOIGNAGE VINCENT CUVILLIERS

"J'habite Compiègne à Royallieu avec ma compagne mais je travaille à Amiens dans la logistique. Tous les matins je vais de mon domicile à la gare à vélo pour prendre le train. Je laisse mon vélo dans le parc de stationnement sécurisé dont je suis abonné depuis son ouverture. Il est en sécurité et j'ai même un casier pour ranger mes effets personnels. Auparavant j'allais à la gare en voiture. J'avais pensé à prendre mon vélo et à l'attacher à une grille mais ça ne me paraissait pas très sûr. Dès que j'ai appris la création du service je me suis abonné. Aujourd'hui je suggérerais la réalisation de deux autres locaux à vélos près du château pour se rendre au centre-ville et à l'UTC pour les étudiants."

TÉMOIGNAGE LOLA RIGAUT-LUCZAK

"Je suis élève-ingénieur en 5^{ème} année d'études à l'UTC. Originaire d'Amiens, je me suis toujours déplacée à vélo. J'habite maintenant Compiègne et je suis abonnée à VéloTIC depuis février 2014. C'est un très bon service. J'utilise le vélo pour me rendre à l'université et le week-end quand je retourne dans ma ville natale, je le mets dans le train. Un souhait ? Qu'il y ait plus de pistes cyclables à Compiègne et que les automobilistes fassent davantage attention aux cyclistes."



La Mobilité au Service de l'activité économique

PRIVILÉGIER LES CIRCULATIONS
DOUCES



L'ARC a mis en place en mars 2013 une démarche d'animation et de conseil en mobilité auprès des employeurs publics et privés.

Son objectif : leur donner une information complète sur les modes de déplacement alternatifs à la voiture et, s'ils le souhaitent, les accompagner dans la préparation d'un plan de déplacement pour leurs salariés. Une démarche concernant l'ARC et au-delà tout le Pays Compiégnois, compte tenu d'un partenariat et d'une action partagée avec Oise Mobilité.

Parmi les actions proposées : des stands d'information sur les services de mobilité, des fiches détaillant les possibilités de transport pour les journaux internes et la réalisation d'enquêtes sur les modes de transport utilisés et les attentes des salariés dans le cadre de leurs déplacements domicile-travail et professionnels. Ces travaux peuvent conduire à formuler des propositions adaptées à chaque situation : amélioration de la desserte en bus, création ou déplacement d'un arrêt AlloTIC, création d'un espace de covoiturage sur www.oise-mobilite.fr, location de vélos ou aménagement d'un parking à vélos par l'entreprise.

C'est avant tout un moyen pour l'entreprise de réfléchir largement à ces questions de déplacements et d'accessibilité et d'améliorer les conditions de transport de ses salariés.

Le travail a déjà été engagé avec une trentaine d'entreprises intéressées par le conseil en mobilité, principalement dans l'agglomération, où il est plus facile de se déplacer autrement qu'en voiture, mais des solutions existent bel et bien pour tous les territoires.



TÉMOIGNAGE

NELLY PHANSIRI

Référente Développement durable
Polyclinique Saint-Côme Compiègne

CONCERTATION ET COMMUNICATION POUR LES DÉPLACEMENTS DOMICILE- TRAVAIL

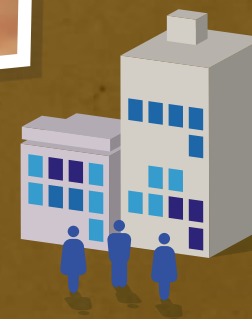
“Dans le cadre des projets développement durable de la polyclinique, je souhaitais mettre en place un plan de déplacement d’entreprise. Je me suis rapprochée de la direction des transports de l’ARC qui, de son côté, était en train de recruter une personne chargée du conseil en mobilité.

Nous avons donc travaillé ensemble à ce projet. Nous avons distribué au personnel, environ 450 salariés, un questionnaire sur ses déplacements domicile-travail. Nous avons eu 128 retours dont 70 % de personnel paramédical. 63 % se déplacent en voiture dont 23 % covoiturent. Les $\frac{3}{4}$ ont une distance de plus de 10 km, le bassin de population des employés est vaste : de Soissons à Senlis en passant par Péronne et Beauvais. Ces enquêtes permettent de mettre en lumière des besoins et des attentes mais aussi des possibilités de covoiturage entre collègues habitant à proximité. Au sein d’un même service, le covoiturage s’était déjà organisé (mêmes

horaires de travail et villages avoisinants sur le trajet domicile/travail).

Nous avons voulu communiquer davantage sur les transports alternatifs à la voiture personnelle et nous avons créé avec le SMTCO un onglet "Polyclinique Saint-Côme" sur le site Oise Mobilité via un lien sur le site intranet de la Polyclinique destiné à encourager celui-ci. Pour exemple, un horaire de la ligne 5 a été ajusté pour mieux correspondre aux horaires de train et de prise de poste à la polyclinique. Nous avons également mis en place un point info mobilité dans le hall de la maison médicale avec le plan des lignes et les horaires de bus TIC, les coordonnées de Oise Mobilité, VéloTIC et Cycloville... Ces informations sont à destination du personnel mais aussi des visiteurs.

La communication est importante, c’est pourquoi nous avons organisé avec l’ARC et Oise Mobilité deux forums déplacements. Lors de la dernière journée d’information, en avril 2014, nous avons reçu une centaine de personnes. Beaucoup ignoraient le site du covoiturage ou les nouveaux horaires de la ligne 5 des TIC.”





**Jean-Noël
Guesnier**

Maire de Choisy-au-Bac,
vice-président de l'ARC,
président de la commission
environnement et risques
majeurs

Des projets inscrits dans le développement durable

“Avec son immense forêt, ses rivières, ses étangs et son caractère rural encore bien présent, notre territoire bénéficie d'un cadre privilégié. Cet environnement, l'intercommunalité s'efforce de le préserver à travers la dimension écologique intégrée dans ses projets, la sensibilisation effectuée sur le tri des déchets ou avec le travail réalisé avec le Plan Climat Énergie territorial.

Nous avons des exemples de projets parfaitement dans l'air du développement durable. C'est le cas du bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac. Il a pour vocation première de lutter contre les inondations et de permettre, par le biais des compensations, l'installation d'entreprises sur des zones d'activités. Mais il est aussi une source de marchés pour des entreprises de la région qui travaillent pour son aménagement. Enfin, il sera bientôt un site de loisirs gratuit apprécié des habitants, comme le sont déjà les aménagements du bord de l'Aisne. L'environnement, l'économie et le social, tous les éléments du développement durable y sont réunis.”



**Éric
Bertrand**

Maire d'Armancourt,
vice-président de l'ARC,
délégué à la gestion unique
de l'eau

Une eau de qualité au meilleur coût

“Les élus de l'ARC ont pris la décision importante d'aller vers une gestion unique de l'eau à l'échelle de l'agglomération. Cela signifie que l'ARC prendrait les compétences de production et de distribution de l'eau sur son territoire. Cette opportunité présenterait plusieurs avantages. Tout d'abord, on passerait d'une gestion plurielle par plusieurs syndicats à une vision homogène sur notre territoire. Cela serait de nature à mettre en cohérence nos actions, notamment pour la protection de la qualité de l'eau. Par ailleurs, des économies d'échelle seraient également réalisées. Elles seraient alors répercutées sur les tarifs supportés par les usagers. Enfin, cette solution nous permettrait de nous appuyer sur une capacité de financement plus favorable avec l'ARC que dans les différents syndicats actuels. L'enjeu est donc de taille pour une ressource indispensable au quotidien. Cette évolution est le fruit d'un travail important, qui continue à se construire, pour au final bénéficier aux habitants. Nous avons pour ambition de sécuriser leur accès à une eau de qualité, tout en étant à la recherche de l'optimisation de nos finances publiques.”

The background of the slide features a photograph of autumn foliage, likely grapevines, with leaves in shades of yellow, orange, and brown. The foliage is reflected in a body of water, creating a symmetrical effect. A dark blue vertical bar is on the left side, and a light green horizontal bar is positioned behind the main title.

03

L'ENVIRONNEMENT

| Les déchets | L'eau | Le Plan Climat Énergie |
L'assainissement | La lutte contre les inondations

| Les déchets

Des actions pour réduire les déchets

Aujourd'hui, 60 % de nos emballages sont recyclés, mais nous pouvons faire mieux. Des actions de sensibilisation au tri et au compostage sont donc organisées régulièrement par l'ARC auprès du public et particulièrement des plus jeunes.



1

Faciliter le compostage

Des composteurs en bois à prix réduit (environ 50 % de leur valeur) sont proposés par l'ARC aux habitants de l'agglomération. L'objectif est non seulement de réduire le poids des déchets collectés sur le territoire compiégnois mais aussi de permettre aux jardiniers de disposer d'un engrais naturel. L'ARC donne aussi des conseils d'utilisation lors de la vente.

Cette opération est menée avec le soutien du SMVO, de l'ADEME et du Conseil général de l'Oise.

2

Des animations pédagogiques pour sensibiliser les plus jeunes

Les messagères du tri de l'ARC sillonnent les écoles de l'agglomération et proposent aux enseignants des animations pédagogiques sur différents thèmes, comme la poubelle pédagogique, l'atelier papier recyclé, l'organisation d'un éco-goûter sans emballage ou encore une opération de nettoyage de la nature.

De janvier à décembre 2013, 34 classes et 830 enfants ont suivi ces animations liées aux déchets, que ce soit en matière de tri, de recyclage ou de prévention.

Trier c'est bien, trier efficacement, c'est mieux



L'exposition Sculpt récup'



Des actions de sensibilisation au tri et au compostage sont organisées régulièrement dans les communes, notamment lors de la Fête du Climat, de l'opération Tous unis pour la Cité, sur les brocantes ou encore à Noël, avec l'emballage gratuit des cadeaux à partir de papier recyclé.

associés à cette opération : associations, écoles de couture et de coiffure, atelier de stylisme, structures d'accueil périscolaire, collégiens, Institution Sévigné, habitants de l'ARC, SMVO ont ainsi redoublé d'imagination pour créer des vêtements et accessoires particulièrement originaux. Des créations très applaudies par les quelque 350 spectateurs présents. Depuis, ces tenues ont fait le tour des communes de l'ARC, par le biais de petites expositions dans les lieux publics.

3

Une pièce de théâtre pour les enfants

"Bienvenue dans ma poubelle", tel était le thème de cette pièce de théâtre éducative consacrée aux déchets, à laquelle 1 030 élèves des établissements scolaires de l'agglomération ont assisté fin mai 2013.

4

Le concours de sculpture Sculpt récup'

Un concours intitulé Sculpt récup' a été lancé par l'ARC en 2013. Ouvert aux jeunes de 8 à 18 ans, celui-ci consistait à réaliser des sculptures à partir d'objets récupérés. Cinq collèges et deux lycées y ont participé et présenté leurs œuvres. Les plus réussies ont été exposées en mai 2013 à la médiathèque de Margny-lès-Compiègne. Une bonne façon de changer son regard sur les déchets !

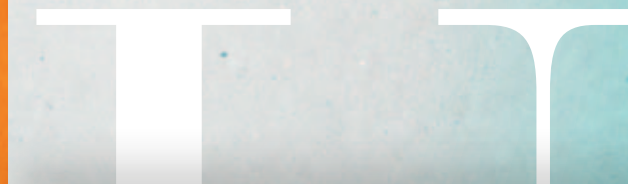
5

La mode façon récup !

Le second défilé "Défimode récup" organisé en mai 2013 au Ziquodrome de Compiègne a remporté un vif succès. Comme pour la première édition en 2011, le principe était de réaliser des tenues avec les objets de récupération les plus insolites : bouchons, capsules, sacs poubelles... De nouveaux partenaires se sont

LE DÉFIMODE RÉCUP

RIEN NE SE PERD, TOUT SE TRANSFORME !



| L'eau

*Protégeons l'eau,
favorisons une agriculture raisonnée*



90 % des cours d'eau et plus de 60 % des nappes phréatiques en France contiennent des résidus de pesticides. L'ARC encourage particuliers et agriculteurs à utiliser des solutions alternatives aux produits phytosanitaires.



1

Jardinage écologique : adoptez les bons réflexes

Les pratiques de jardinage et l'utilisation de produits de traitement ont un impact direct sur la qualité de l'eau, notamment lors de l'infiltration dans les nappes souterraines.

Depuis 2009, une formation au jardinage écologique est proposée aux jardins familiaux de Compiègne situés dans le périmètre rapproché du captage de l'Hospice. En 2013, cette action a été élargie à l'ensemble des communes de l'ARC.

L'objectif est que tous les jardiniers adaptent leurs pratiques de jardinage pour avoir de belles récoltes sans utiliser de produits chimiques et protéger ainsi la qualité de la ressource en eau.

Cette sensibilisation s'est faite sur un an (10 séances de septembre 2013 à juin 2014) et s'adapte aux saisons et aux situations des jardiniers qui sont réunis en groupe de 20 personnes maximum. Ce fonctionnement est modulable suivant les besoins. Les thèmes abordés sont notamment les amendements (composts, engrais naturels...), la lutte contre les ravageurs et les maladies, la biodiversité, le désherbage...

Sur l'année 2013-2014, une trentaine de jardiniers ont suivi régulièrement la formation.

Des fiches techniques sont également disponibles sur le site de l'Agglomération de la Région de Compiègne (www.agglo-compiegne.fr/jardinagebio.aspx).

2

Des actions auprès des agriculteurs pour limiter l'utilisation des pesticides

L'eau potable de l'ARC est captée dans un secteur de terres agricoles. L'utilisation, sur celles-ci, de produits chimiques conduit à des infiltrations dans les nappes phréatiques où elle est puisée. De ce fait, l'ARC et l'Agence de l'Eau Seine-Normandie cherchent, en partenariat avec les agriculteurs, à limiter l'utilisation de produits nocifs pour l'environnement et la santé. C'est ce que l'on appelle les Mesures Agro-Environnementales (MAE). Elles sont engagées depuis 2009 et 50 % de la superficie



totale de ces surfaces agricoles font d'ores et déjà l'objet d'un conventionnement (des subventions sont attribuées en contrepartie de la limitation des pesticides), ce qui représente 12 340 ha. Depuis cinq ans, l'Agence de l'Eau Seine-Normandie a versé aux agriculteurs près de 5,5 millions d'€.

Un schéma pour l'eau potable

L'ARC a établi un Schéma Directeur d'Adduction d'Eau Potable (SDAEP). Son objectif est d'assurer la continuité de la fourniture d'eau potable en cas d'incident sur un des deux captages de l'ARC. Il prévoit de :

- > renforcer la production du captage de l'Hospice, afin de limiter les prélèvements sur le captage de Baugy et ainsi protéger la nappe de l'Aronde en cas de sécheresse,
- > créer une station de reprise et un réservoir sur le secteur des Hospices,
- > sectoriser la distribution d'eau.

La partie étude (études préliminaires, avant-projet, projet) débutera fin 2014 - début 2015.



TÉMOIGNAGE

NATHALIE BERTHE



Petite fille de paysans, elle est très attachée aux valeurs de la terre, à son respect. "Les effets du réchauffement climatique, des perturbations météorologiques se retrouvent dans nos jardins. L'année dernière fut une année de festin pour les limaces et les escargots" souligne Nathalie.

ARC : Qu'est-ce que vous a apporté la formation "Jardins écologiques" mise en place par l'ARC ?

Nathalie Berthe : Cela fait 3-4 ans que j'ai un jardin potager. Je réalise la rotation des cultures, j'utilise du purin d'orties... mais je cherchais à améliorer mes connaissances.

Je me suis donc inscrite à la formation proposée par l'ARC et j'avoue que je n'ai pas été déçue. Au cours des différentes séances, j'ai mis en application certains enseignements en jardinage agroécologique, comme :

- > l'analyse du sol, ce qui m'a permis de connaître sa structure, élément essentiel pour pouvoir ensuite l'améliorer (le sol de mon jardin est riche en humus),
- > l'utilisation de planches de cultures de 1,20 m de largeur qui permet de planter, semer, nettoyer plus facilement sans écraser la terre,
- > la culture sans le travail du sol (paillage du sol l'hiver pour éviter le lessivage des sols, permettre un travail d'aération du sol par les lombrics...),
- > la production de compost (association des déchets verts, secs...),
- > la gestion de l'eau dans le jardin, par exemple en évitant l'arrosage grâce au paillage.

Catherine, la formatrice, a su nous amener à modifier progressivement nos pratiques, à porter un autre regard sur le jardinage.

ARC : Avez-vous déjà obtenu des résultats dans votre jardin ?

N.B. : Pour cette première année, je ne peux pas encore répondre avant les récoltes, mais déjà je peux dire que grâce à la mise en place des planches de cultures, l'arrachage des mauvaises herbes a été plus facile, la terre étant moins compacte sous mon passage.

TÉMOIGNAGE

CATHERINE LAWNIZACK

Chargée de mission agroécologie



Développement
Durable



SE NOURRIR SAINEMENT SANS POLLUER

Former les jardiniers amateurs aux pratiques du jardinage écologique est utile pour leur santé, celle de leur famille, ainsi que pour l'environnement.

"L'utilisation de produits chimiques de synthèse dans les jardins entraîne la pollution des nappes phréatiques. De plus en plus de captages d'eau potable ferment car la qualité de l'eau ne correspond plus aux normes en vigueur. La dépollution de l'eau a un coût de plus en plus important. Des collectivités se rabattent sur les eaux puisées dans les rivières pour l'alimentation en eau potable, ce qui augmente également le coût.

Le jardinage écologique utilise des alternatives aux produits chimiques de synthèse et n'a pas d'impact négatif sur l'environnement. Les jardiniers se nourrissent donc sainement, sans polluer les nappes phréatiques, ni porter atteinte à la biodiversité dans leur jardin.

La formation au jardinage de l'ARC leur apporte des connaissances sur la vie du sol, la faune de leur jardin et la préservation des écosystèmes : il ne s'agit pas de "lutter contre" mais de connaître et comprendre les déséquilibres afin d'y remédier de façon naturelle.

Avant toute intervention, l'observation de son jardin et la compréhension de l'origine des éventuels déséquilibres sont essentiels. Ceux-ci peuvent provenir d'une prolifération de ravageurs elle-même due à l'absence des prédateurs, d'une maladie causée par une carence, d'un déséquilibre du sol... Si nécessaire, l'utilisation de produits fabriqués à base de plantes permet de remédier à la plupart des problèmes et de remplacer les engrais chimiques.

Le fait de ne pas travailler le sol en remplaçant le bêchage par une protection végétale ("paillage") favorise l'activité des êtres vivants du sol, le protège de la chaleur et de l'érosion due au vent et à la pluie. Cette technique permet aussi d'enrichir le sol par la décomposition des végétaux en les transformant en humus grâce au travail des vers de terre.

Autres pratiques qui peuvent être mises en œuvre : l'utilisation des ressources végétales du jardin (tontes de gazon, feuilles, broyat de branches...) en paillage, le semis d'engrais verts pour décompacter le sol et l'enrichir, la rotation des cultures pour éviter les maladies et les indésirables, l'association de légumes et de fleurs pour assurer la protection des uns et des autres.

L'aménagement de son jardin avec des zones constituées de plantes sauvages, tas de pierres, arbres morts..., pour accueillir la faune sauvage réduira la présence d'indésirables (limaces, pucerons...) jusqu'à l'obtention d'un équilibre.

Les jardiniers ont besoin d'un accompagnement : ils entendent parler de différentes pratiques par les médias mais ne savent pas par où commencer ni comment s'y prendre. Par ailleurs, la dynamique du groupe leur permet d'expérimenter, d'échanger des conseils et de voir les résultats obtenus par d'autres jardiniers".



Les ateliers de formation au jardinage écologique



| Le Plan Climat Énergie

Après la Fête du climat en avril 2013, dont l'objectif était de sensibiliser les habitants de l'ARC à cette démarche, et la réalisation d'un Bilan Carbone®, une thermographie aérienne est prévue durant l'hiver 2014-2015.

L'ARC prépare son Plan Climat Énergie territorial. Celui-ci est destiné à réduire les émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique. Les résultats de la thermographie aérienne feront l'objet d'une information aux habitants de l'ARC. Des ateliers thématiques réunissant habitants, associations, entreprises, acteurs institutionnels sont programmés fin 2014-début 2015. Ils permettront de construire ensemble les actions destinées à réduire les émissions de gaz à effet de serre.

1

Objectifs de l'ARC : réduire les émissions de gaz à effet de serre

Les émissions de gaz à effet de serre de l'ARC sont de 8,1 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an. L'objectif fixé par le Grenelle de l'environnement pour 2050 étant de ne pas dépasser 2 tonnes équivalent CO₂ par habitant et par an, l'ARC doit réduire de façon non négligeable ses émissions de gaz à effet de serre.

2

Les résultats du Bilan Carbone®

Le Bilan Carbone®, établi à partir des données de l'année 2011, concerne le territoire des 16 communes de l'ARC. Il comptabilise les émissions de gaz à effet de serre directes et indirectes de l'ensemble de leurs activités et des services de l'agglomération.



L'atelier "Cuisine locale" à la Fête du climat

La conférence donnée par Jean Jouzel à la bibliothèque Saint-Corneille a attiré un public nombreux à l'occasion de la Fête du climat

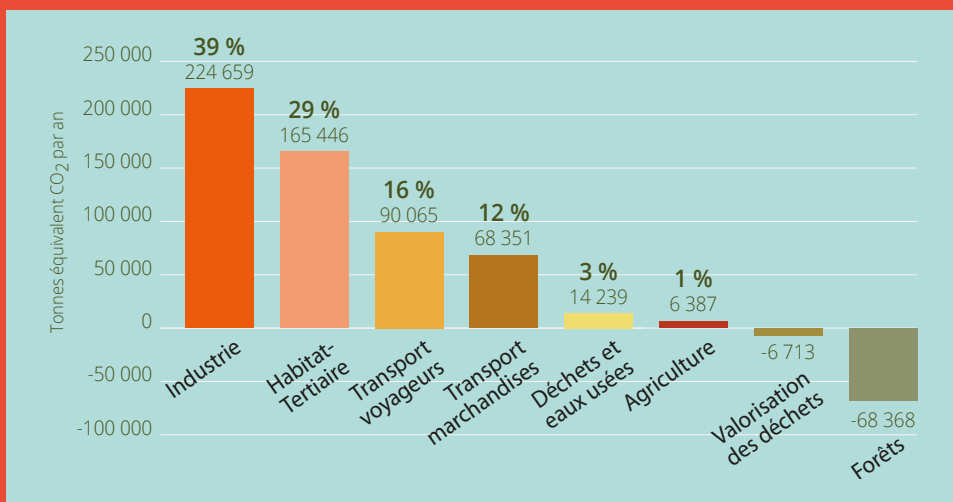
PLAN CLIMAT ÉNERGIE AGISSONS AVEC L'ARC

3

D'où proviennent les émissions de gaz à effet de serre ?

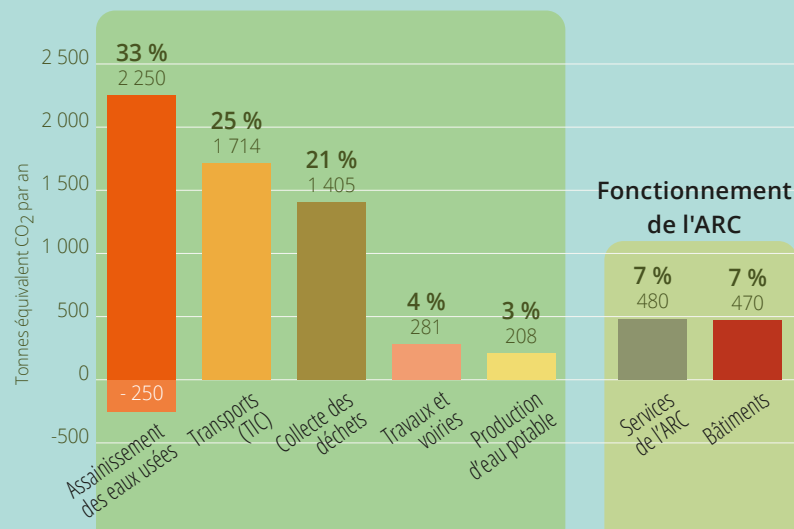
> Le Bilan Carbone® du territoire

Les émissions de gaz à effet de serre sont largement induites par l'importance du pôle économique compiégnois qui représente 40 000 emplois. L'activité des entreprises industrielles mais aussi le chauffage des bâtiments ainsi que les transports de voyageurs et de marchandises, expliquent en grande partie ces émissions.



Le Bilan Carbone® du territoire

Compétences exercées par l'ARC



Le Bilan Carbone® de l'ARC

> Le Bilan Carbone® des services de l'ARC

Parmi les compétences de l'agglomération, le traitement des eaux usées, les transports collectifs, la collecte des déchets ainsi que le fonctionnement interne des services de l'ARC (chauffage des bâtiments, déplacements du personnel...) apparaissent comme les activités les plus émettrices de gaz à effet de serre.

Les résultats du Plan Climat Énergie de l'ARC sont consultables sur le site Internet de l'ARC : www.agglo-compiegne.fr/Plan-Climat-Energie-Territorial.aspx

L'assainissement

L'ARC assure la construction et l'exploitation des réseaux de collecte des eaux usées et des stations d'épuration.

Elle est propriétaire de sept stations d'épuration, la plus petite ayant une capacité de 100 équivalent-habitant et la plus grande de 110 000 équivalent-habitant. L'exploitation de ces stations est confiée à des entreprises privées via des contrats de délégation de service public.



La station d'épuration intercommunale à La Croix Saint Ouen

1

La station d'épuration de Choisy-au-Bac fait peau neuve

En 2013, un bureau d'études a été choisi pour assurer la maîtrise d'œuvre de la future station d'épuration de Choisy-au-Bac. La mise en concurrence des entreprises aura lieu en 2014 et les travaux devraient débuter en 2015.

Ces travaux consisteront :

- > en la démolition de l'ancienne station d'épuration (un des bassins sera conservé pour la création d'un bassin d'orage qui permettra une meilleure gestion des eaux du réseau unitaire de la commune),
- > en la création de la nouvelle station d'épuration d'une capacité de 7 000 équivalent-habitant.

2

Des travaux de réhabilitation des réseaux sont menés régulièrement

Lachelle est déjà équipée d'un réseau de collecte des eaux usées séparatif et d'une lagune pour le traitement des eaux usées. Celle-ci ne répondant plus aux normes de rejet imposées, des travaux devront être réalisés.

Les réseaux qui ont probablement une trentaine d'années vont faire l'objet d'un diagnostic complet. Celui-ci permettra à l'ARC de connaître l'état exact du réseau et de préparer un programme pluriannuel de travaux.

Par ailleurs, depuis le 1^{er} janvier 2013, l'ARC a rendu obligatoire le contrôle de conformité lors de la vente d'un bien. Ce contrôle permet au futur acquéreur de connaître l'état du raccordement à l'assainissement du bien qu'il achète.

Une meilleure gestion des eaux



La station d'épuration de Choisy-au-Bac



La station d'épuration de La Croix Saint Ouen



UN RÉSEAU D'ASSAINISSEMENT POUR SAINT-JEAN-AUX-BOIS

Le village et ses deux hameaux sont dotés d'un réseau d'assainissement et de deux petites stations d'épuration l'une située au bourg, l'autre à La Brévière. L'investissement total de l'agglomération pour cette réalisation s'élève à 2,3 millions d'€.

3

La certification ISO 14001 s'étend, au fur et à mesure, à l'ensemble de l'ARC

Le système d'assainissement de la station d'épuration intercommunale de La Croix Saint Ouen (station d'épuration de 110 000 équivalent-habitant et réseaux de collecte de 8 communes) est certifié ISO 14001. Cette certification permet une gestion selon les principes de l'amélioration continue et le respect de l'environnement. Le renouvellement de cette certification, qui se déroule tous les 3 ans, a eu lieu en avril 2013.

Les principes et procédures de l'ISO 14001 sont étendus aux autres communes au fur et à mesure des renouvellements des contrats de Délégation de Service Public (DSP).

En 2013, le contrat de Saint-Sauveur a été renouvelé.

En 2014, un nouveau contrat a été conclu pour la commune de Vieux-Moulin, il prendra effet le 1^{er} septembre de cette même année.

Quatre contrats se terminent en juin 2015, les études pour leur renouvellement débiteront dès 2014.

L'arboretum de Saint-Jean-aux-Bois a été inauguré en même temps que le réseau d'assainissement



Station de reprise des effluents

La lutte contre les inondations

Depuis les très graves inondations de 1993, l'Agglomération s'attache à lutter contre les conséquences des crues



Le bassin d'atténuation des crues à Choisy-au-Bac

1

Le bassin des Muids à Choisy-au-Bac

L'ARC a créé à Choisy-au-Bac un bassin d'atténuation des crues qui limitera la montée des eaux en cas de débordement de l'Oise ou de l'Aisne. Son creusement a été assuré par le carrier Lafarge et il est en cours d'aménagement. Ses objectifs sont :

> la lutte contre les crues :

- 450 000 m³ servent à compenser la perte de surfaces inondables qui sont endiguées ou remblayées.
- 550 000 m³ servent à atténuer l'impact des crues, en limitant la hauteur maximale de l'eau (la "pointe" de crue) sur Choisy-au-Bac et à l'aval,

> une vocation de loisirs pour les habitants, en dehors des périodes de crues.

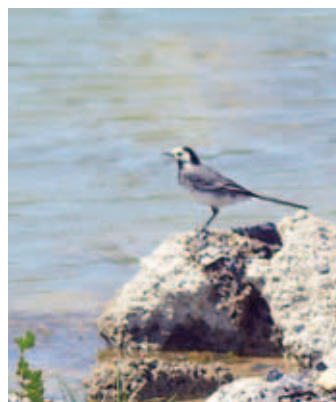
2

Calendrier des travaux sur le site

- > **2007** : l'ARC obtient un arrêté pour le dossier d'autorisation loi sur l'eau du bassin des Muids.
- > **2007** : des buses sont posées sous les RD 66 et 130 pour le passage des crues de l'Aisne et le vannage sur l'étang des Cygnes.
- > **2008-2009** : les aménagements des bords de l'Aisne sont réalisés pour faciliter l'écoulement des crues au niveau du pont de Choisy-au-Bac.
- > **2010-2012** : le creusement du bassin est mené par l'entreprise Lafarge.
- > **2013-2015** : le bassin des Muids est en cours d'aménagement (pour les loisirs et les ouvrages hydrauliques).



Aménagements de loisirs en cours de réalisation autour du bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac



Les travaux effectués en 2013 ont vu l'aménagement d'un chemin de promenade périphérique, pédestre et cyclable, d'aires de pique-nique, de clôtures, de bancs, et un accès pour la pêche. Un engazonnement complémentaire du site a été réalisé et des nattes d'hélophytes (plantes enracinées dans la vase, immergées totalement ou partiellement, comme les joncs) ont été plantées pour protéger les digues de l'érosion.

En 2014, un parcours environnemental est en cours de réalisation. Il comprend des pontons d'observation pour la faune et la flore au nord du plan d'eau, la construction d'un ponton de pêche pour les personnes à mobilité réduite et les derniers aménagements de parkings sur la RD 130 et la RD 66. Des plantations complémentaires sont également à l'ordre du jour ainsi que l'entretien du site.



En 1993, l'Aisne (comme ici à Choisy-au-Bac) et l'Oise avaient largement débordé de leur lit

Plus jamais les crues de 1993

Il y a vingt ans, dans la nuit du 19 au 20 décembre 1993, une très violente crue de l'Oise et de l'Aisne dévastait les vallées des deux rivières et de leurs affluents. Le Compiégnois fut particulièrement touché. La crue de 1993 a rappelé l'omniprésence de la rivière et les risques qu'il y a à vivre dans son lit majeur.

L'Entente Oise-Aisne, qui mène une politique très active de lutte contre les inondations, a, depuis cette catastrophe, réalisé d'importants aménagements. La création du bassin d'atténuation des crues de Choisy-au-Bac, par l'ARC, s'inscrit dans cette démarche.



**Laurent
Portebois**

Maire de Clairoix,
vice-président de l'ARC,
délégué aux finances et à
l'administration générale

Optimiser les dépenses et cibler les économies

“La nette diminution de nos recettes provenant de l'État, notre volonté de ne pas augmenter les impôts et de limiter le recours à l'emprunt, nous conduisent à optimiser nos dépenses et à cibler les économies à faire. C'est ce à quoi nous nous employons avec le concours du service contrôle de gestion. Nous limitons nos dépenses de fonctionnement pour continuer à investir. De cette façon nous préparons l'avenir en accueillant des entreprises créatrices d'emplois et en construisant des logements. En ce qui concerne les dépenses de fonctionnement, notre objectif est d'arriver à les contenir sans dégradation du service rendu.

Ainsi en passant le nouveau marché des transports publics, nous avons pu acheter 21 bus et “midibus”. Ils ont une durée de vie de 15 ans. Lors de la passation du nouveau marché, dans 7 ans, c'est une dépense que nous n'aurons pas à prendre en compte. Désormais, nous devons considérer que tout nouveau service implique de réfléchir au coût et à la poursuite de services déjà existants.”



**Jean-Claude
Granier**

Maire de Saint-Sauveur,
vice-président de l'ARC,
délégué aux appels d'offres

80 dossiers suivis en 2013

“La commission d'appels d'offres a suivi tout au long de 2013 l'ensemble des grands dossiers de l'agglomération : le très important projet du pôle événementiel du Compiégnois, Le Tigre, depuis la désignation des entreprises, jusqu'au choix de l'aménagement de la salle. Il était indispensable qu'il soit prêt pour les vœux de l'ARC en janvier 2014. Nous avons également suivi le nouveau marché des bus gratuits de l'ARC, les TIC, comme celui du projet P.I.V.E.R.T., au Parc technologique des rives de l'Oise, l'installation du centre de vidéosurveillance intercommunal au pôle de développement des Hauts de Margny mais aussi des dossiers plus ponctuels et tout aussi importants pour telle ou telle commune comme le curage de réseaux d'assainissement à Le Meux.

Cela représente au total quelque 80 dossiers et un travail discret mais essentiel au bon fonctionnement de notre intercommunalité pour lequel je tiens à remercier les membres de cette commission qui font un travail efficace et les services de l'ARC.”



**Éric de
Valroger**

Adjoint au Maire
de Compiègne,
vice-président de l'ARC,
délégué à l'information et à
la communication,
Conseiller général de l'Oise

Rayonner dans l'Oise et au-delà

“Renforcer l'attractivité du Compiégnois est plus que jamais une des principales missions de l'Agglomération de la Région de Compiègne. Les enjeux de cette démarche sont considérables.

Si nous voulons attirer les entreprises, il nous faut être capables d'offrir à leur personnel un cadre de vie séduisant. Si nous voulons que nos espaces culturels soient davantage fréquentés, qu'un tourisme nouveau se développe, que nos commerces fonctionnent à un bon niveau, il nous faut rayonner dans l'Oise et au-delà.

C'est un objectif que nous ne pourrions atteindre que par davantage de communication, celle-ci devant être parfaitement ciblée.

Voici quelques exemples de nos actions les plus récentes :

- > Nous venons ainsi de réaliser un film destiné aux investisseurs.
- > Nous avons créé la marque Compiègne naturellement, destinée à promouvoir notre territoire, qui accompagnera nos actions de marketing.
- > Nous nous efforçons d'intensifier notre présence sur les réseaux sociaux. Nous prévoyons de mettre en œuvre des synergies avec des équipements ayant vocation à rayonner largement au-delà de notre territoire comme Le Tigre, le pôle événementiel de l'ARC, inauguré au début de 2014.”

4

L'ARC



| Le fonctionnement de l'ARC | Les élus du conseil d'agglomération |
Le conseil d'agglomération | Les services de l'ARC | Les finances de l'ARC

| Le fonctionnement de l'ARC

Comme chaque année, le rapport d'activité de l'ARC présente un service : la Direction des Systèmes d'Information

La mutualisation de son service et son activité au sein de l'Agglomération ont conduit à une nouvelle organisation de la Direction des Systèmes d'Information (DSI) de l'ARC.

La DSI : un service voué à s'étendre à l'ensemble de l'agglomération

La mutualisation a été, pour l'équipe, l'occasion d'ouvrir de nouvelles perspectives et d'envisager le développement des systèmes d'information sur un plus large périmètre, avec de nouveaux projets techniques intéressants à la clef.

Les projets communaux de vidéoprotection ont ainsi permis d'aller à la rencontre des élus et des services de certaines communes, de faire connaître ses missions, ses métiers et ses savoir-faire.

Récemment, la Direction des Systèmes d'Information est intervenue dans le cadre de la mise en place du Centre de Supervision Intercommunal au pôle de développement des Hauts de Margny. Elle a, dans un premier temps, exprimé les besoins d'aménagement et les contraintes techniques pour les futurs locaux, puis réalisé le cahier des charges pour la mise en œuvre des équipements.

L'appel d'offres concerne la fourniture et la pose de tous les matériels informatiques, mur d'images, logiciels, etc. et toutes les prestations associées.



Cette nouvelle organisation est aussi l'occasion d'une mutualisation de moyens matériels et logiciels, source d'économie pour les différentes collectivités avec lesquelles la Direction des Systèmes d'Information travaille. Par exemple, les systèmes de stockage et de sauvegarde, les systèmes de sécurité, l'infrastructure téléphonique sont d'ores et déjà mutualisés...

Dans les années qui viennent, pour les communes qui le souhaitent, la Direction des Systèmes d'Information pourra mettre à leur disposition ses ressources humaines, gérer et maintenir leur parc informatique, leur téléphonie, leur réseau, leurs données et progiciels métiers... Elle pourra les accompagner dans leurs projets informatiques, depuis les études initiales jusqu'à leur mise en œuvre.





Lachelle, la 16^{ème} commune de l'ARC

Pour la première fois depuis 2005 (il s'agissait alors de Bienville), l'ARC a accueilli le 1^{er} janvier 2014 une nouvelle commune : Lachelle. C'est aussi une première pour Lachelle qui n'appartenait jusqu'ici à aucune intercommunalité. La commune, déjà dotée d'une série d'équipements très appréciable, pourra ainsi bénéficier de nouveaux services à moindre coût.

Vers le travail en "mode projet"

UN ÉCHANGE STRUCTURÉ ENTRE LES SERVICES



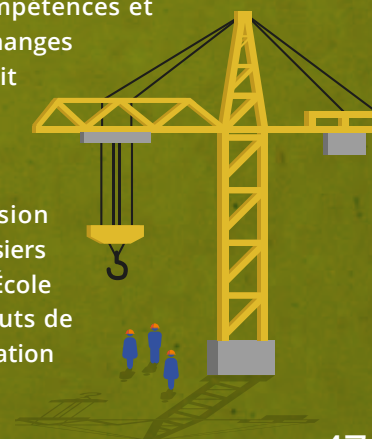
Le mode projet est une organisation structurée du travail qui repose sur un renforcement du travail en équipe multidisciplinaire. Le pilotage d'un projet, à forte dimension stratégique et nécessitant une très grande transversalité, est confié à une personne désignée sous le terme de chef de projet lequel doit réunir autour de lui les différents spécialistes administratifs et techniques nécessaires : financiers, juristes, urbanistes, ingénieurs, etc., nécessaires à l'atteinte des objectifs du projet.

Chacun est responsabilisé par le travail en équipe et par une implication plus forte dans les différentes phases du projet. La réussite est toujours collective.

Ce groupe, dénommé comité de projet, a la charge de réaliser toutes les actions administratives et techniques liées au projet. Il prépare le travail du comité de pilotage, composé d'élus, qui décide, lui, des orientations et des points les plus importants.

Dans une collectivité qui, comme l'ARC, a vu ses compétences et ses équipes s'élargir au fil des années, ce mode d'échanges structuré entre les services peut être un atout et doit être compris comme un complément à la transversalité existante.

La nouvelle organisation des services sera l'occasion d'étendre la pratique du travail en mode projet. Trois dossiers sont aujourd'hui concernés : le réaménagement de l'École d'État-major, celui du pôle de développement des Hauts de Margny et, dans un tout autre domaine, la dématérialisation des circuits budgétaires et comptables.



Une nouvelle organisation des services

Depuis que cette possibilité a été ouverte en 2004 par la loi, communes et intercommunalité ont engagé la mutualisation de plusieurs de leurs services.

Marchés publics, bureau d'études VRD (Voirie et Réseaux Divers) et service du droit des sols sont devenus des services partagés. En 2011, une Direction des Systèmes d'Information (DSI) a été créée, puis les services communication de l'ARC et de la mairie de Compiègne ont été mutualisés en 2012. En 2014 les affaires juridiques et les affaires foncières.

L'objectif de cette démarche est de mettre en commun moyens matériels et humains, pour accroître les services rendus aux habitants alors même que les ressources financières des collectivités se tarissent. Elle se poursuit aujourd'hui et va connaître une nouvelle étape importante dès la rentrée de septembre 2014. Une intercommunalité comme l'ARC est, en effet, tenue de mettre en place un schéma de mutualisation des services avant mars 2015. Ville de Compiègne et agglomération vont réorganiser profondément leurs services et, dans un premier temps, ceux qui permettent le fonctionnement des collectivités (finances, ressources humaines, gestion des assemblées, etc.). La ville de Margny-lès-Compiègne est associée à la réflexion pour les ressources humaines et les services techniques.

Dans le même temps, l'ensemble des communes réfléchira à une gestion commune de services pour lesquels des économies d'échelle sont possibles : déneigement, balayage, entretien de l'éclairage public...

Enfin, l'instruction des permis de construire, déjà mutualisée pour l'ensemble de l'ARC, à l'exception de Venette, pourrait être étendue à cette commune ainsi que, dès 2015, à la Communauté de Communes de la Basse Automne qui doit fusionner avec l'ARC en 2016.



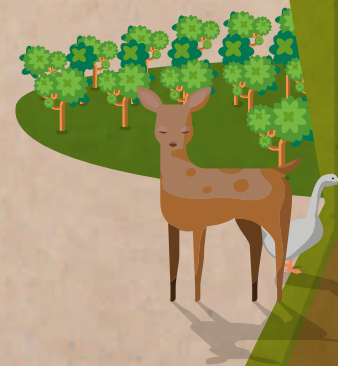
Le Pays Compiégnois, un territoire de coopération

L'Agglomération de la Région de Compiègne forme l'Association du Pays Compiégnois avec les Communautés de Communes de la Plaine d'Estrées, de la Basse Automne et du Canton d'Attichy.

Son rôle est de coordonner les actions de ces quatre collectivités et de réaliser pour elles des études stratégiques. Elle les accompagne aussi dans le montage et le suivi de leurs demandes de subventions auprès du Conseil régional de Picardie.

Le Pays Compiégnois a élaboré ces dernières années plusieurs documents stratégiques. Les plus récents sont, en 2013, la Stratégie de développement économique dont la mise en œuvre est déjà engagée et, en 2014, un projet de territoire qui définit les enjeux prioritaires du Pays et de ses collectivités membres jusqu'en 2020. D'autres documents sont prévus comme le Schéma directeur vélo et, à une échéance plus lointaine, un SCoT à l'échelle du Pays.

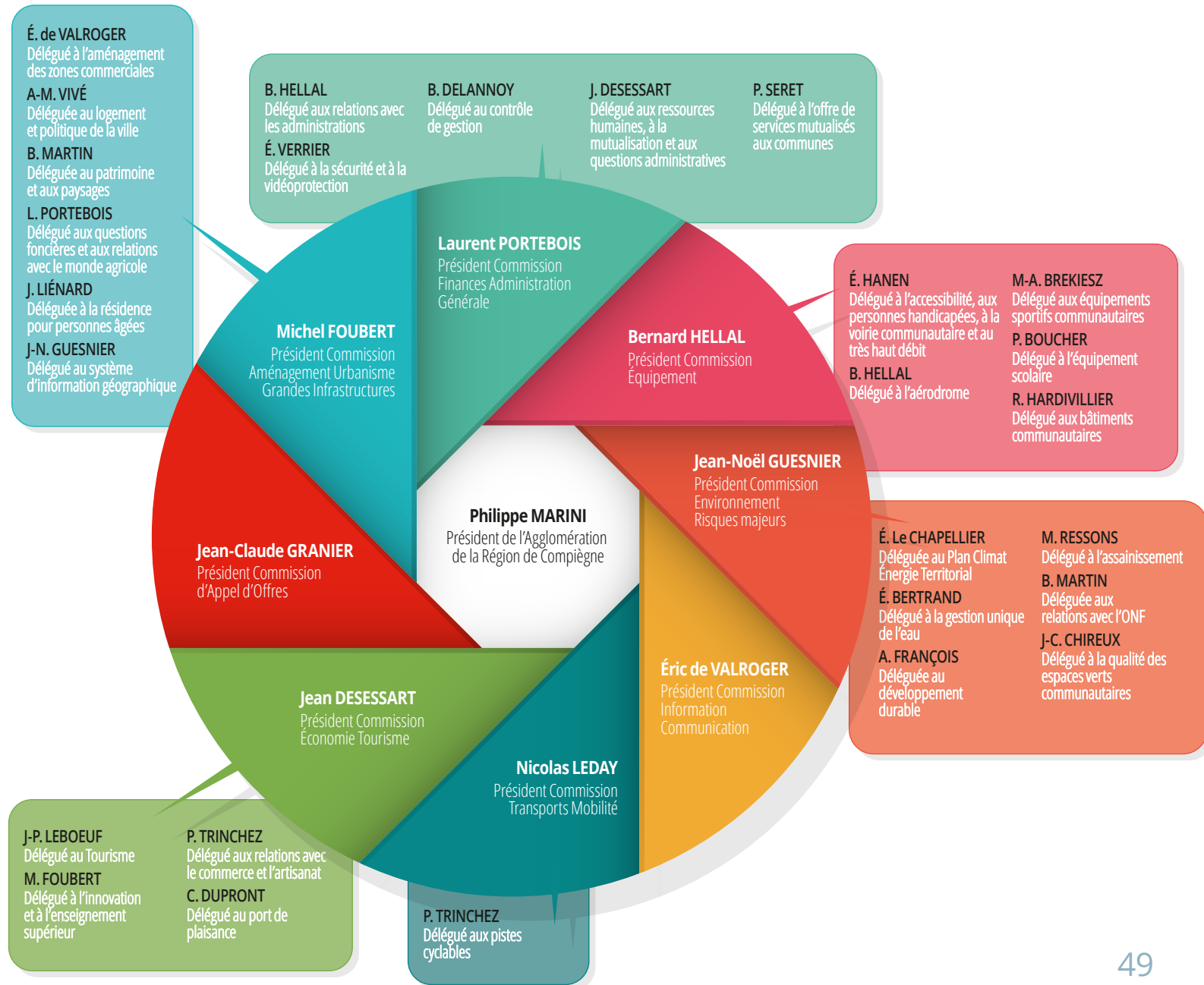
Il s'agit dans tous les cas de mener une réflexion commune et de définir des actions à l'échelle d'un territoire, qui dépassent les limites des différentes collectivités et correspondent au bassin de vie du Compiégnois. Pour certains sujets, comme les inondations, de nouvelles coopérations se créent, au-delà même des limites de ce territoire.



Les élus du conseil d'agglomération

Depuis mars 2014, le conseil d'agglomération compte 47 élus

En mars 2014, les habitants de l'ARC ont pour la première fois désigné directement leurs élus au conseil d'agglomération en même temps que leurs conseillers municipaux. Lors de leur première réunion, les nouveaux conseillers communautaires ont choisi leur président, leurs vice-présidents et les membres des commissions de l'ARC.





Le conseil d'agglomération

ARMANCOURT



Éric Bertrand
Vice-président de l'ARC

Brigitte Cugnet-Wattelet
Suppléante

BIENVILLE



Claude Dupront

Patrick Leroux
Suppléant

CHOISY-AU-BAC



Jean-Noël Guesnier
Vice-président de l'ARC



Thérèse-Marie Lamarche

CLAIROIX



Laurent Portebois
Vice-président de l'ARC

Emmanuel Guesnier
Suppléant

COMPIÈGNE



Philippe Marini
Président de l'ARC



Anne-Marie Vivé



Sandrine de Figueiredo



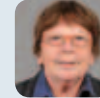
Sylvie Oger-Dugat



Marie-Christine Legros



Françoise Trousselle



Solange Dumay



Michel Foubert



Éric Verrier



Emmanuel Marsigny



Philippe Trinchez



Christian Tellier



Jean-Marc Branche



Arielle François



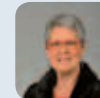
Sophie Schwarz



Marie-Pierre Degage



Dominique Renard



Jacqueline Liénard



Éric de Valroger
Vice-président de l'ARC



Nicolas Leday



Marc-Antoine Brekiesz



Éric Hanen



Richard Valente

JANVILLE



Philippe Boucher

Corinne Carlier
Suppléante


JAUX




Robert Hardivillier

Michel Jeannerot
Suppléant

JONQUIÈRES



Jean-Claude Chireux



Alain Denel
Suppléant

LACHELLE



Pascal Seret



Xavier Louvet
Suppléant

LA CROIX SAINT OUEN



Jean Desessart
Vice-président de l'ARC



**Jacqueline Ferradini**

**David Guérin**

LE MEUX



Évelyne Le Chapellier



Florence Blanc
Suppléante

MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE



Bernard Hellal
Vice-président de l'ARC



**Astrid Choisne**

**Béranger Dumay**

**Marc Rissons**

**Yannick Leclère**

**Rachida El Amrani**

SAINT-JEAN-AUX-BOIS



Jean-Pierre Lebœuf
Vice-président de l'ARC



Dominique Michel
Suppléant

SAINT-SAUVEUR



Jean-Claude Granier
Vice-président de l'ARC



Yves Dambrine
Suppléant

VENETTE



Bernard Delannoy



**Sylvie Lemonnier Morel**

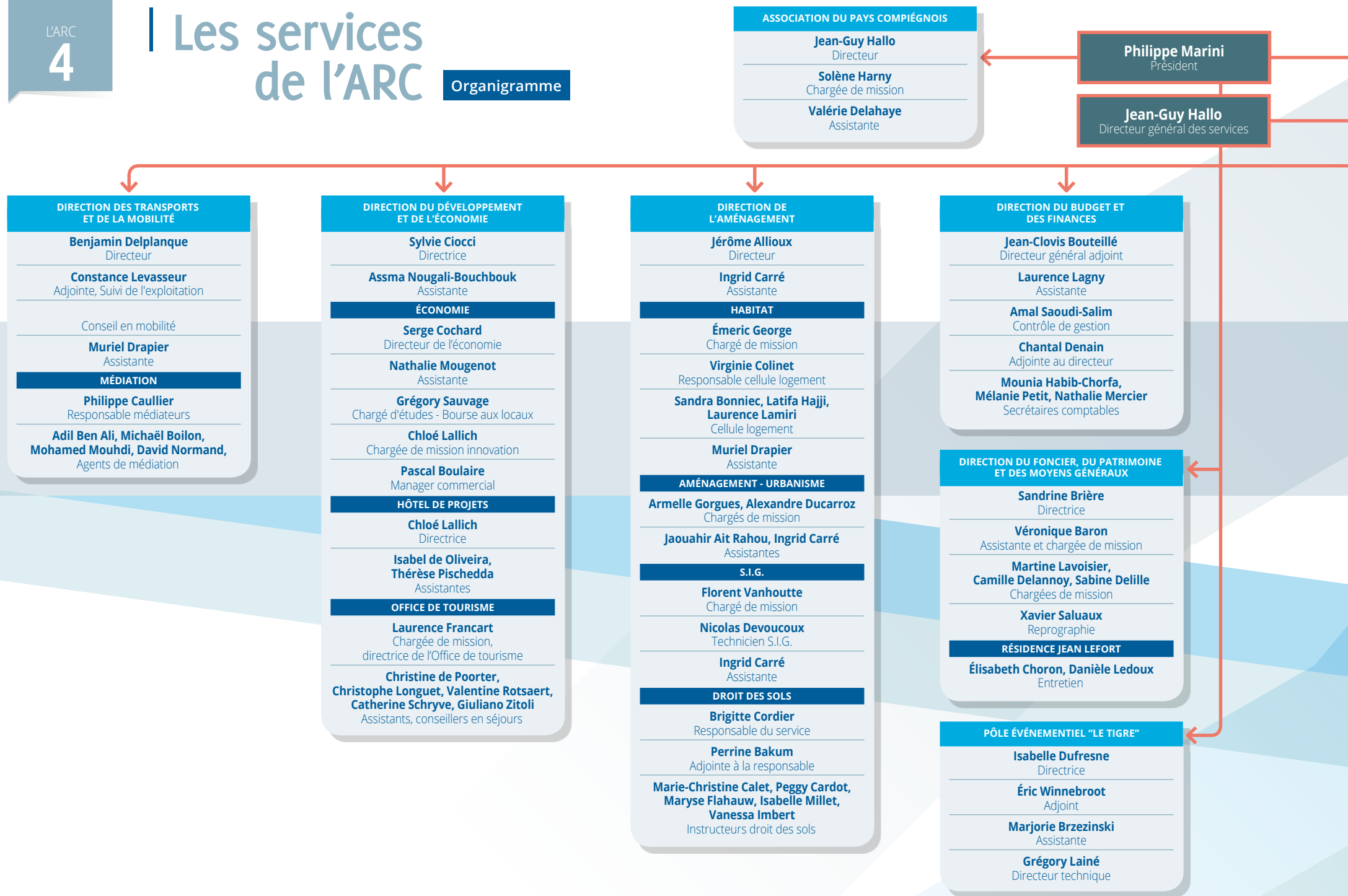
VIEUX-MOULIN



Béatrice Martin



Erwan Baudimant
Suppléant



Hedwige Hamonneau
Assistante du Président

Assma Nougali-Bouchbouk
Assistante des vice-présidents

Laurence Gilgaire
Assistante du Directeur

DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE ET DES AFFAIRES JURIDIQUES

Philippe Traisnel
Directeur général adjoint

Patrick Bouster
Affaires juridiques

Nadège Gamain
Assistante et assemblées délibérantes

Roselys Lefranc
Contentieux - Assurances

SERVICE MARCHÉS

Jean-Marc Cordier
Responsable du service

**Pascale Balesdens,
Catherine Lavaud,
Noémi Henriques,
Estelle Vonachen**
Assistantes service marchés

RESSOURCES HUMAINES

Marguerite Rosé
Responsable du service

Christelle Laux
Adjointe

Nadège Gamain
Assistante

ACCUEIL ET ALLOTIC

**Laurence Dupont, Martine Frise,
Adriana Mermillod**
Hôtesse d'accueil

POLICE INTERCOMMUNALE

**Marc Guenedal, Sandrine Candat,
Jean-Claude Tranchant**
Policiers intercommunaux

ENTRETIEN DES LOCAUX

**Claire Picard, Bernadette Gérard
Dany Boilon**
Agents polyvalents

AÉRODROME, SÉCURITÉ & GENS DU VOYAGE

Philippe Caullier
Responsable

**Lionel Deligny, Edmond Hajrizi,
Monique Millier**
Agents de sécurité

DIRECTION DES SERVICES TECHNIQUES

Bernard Lacroix
Directeur général

Sylvie Olivier, Catherine Lebon
Assistantes

ENVIRONNEMENT

Charlotte Kuzniak
Responsable du service

Cindy Malherbe
Assainissement

Marie-Hélène Gabriel
Eau

COLLECTE DES DÉCHETS ET TRI SÉLECTIF

Béatrice Maldonado
Responsable du service

Rachel Marche, Camille Mouton
Messagères du tri

BUREAU D'ÉTUDES

Marc Minjeaud
Responsable du service

**Philippe Bossières, Eric Demessence,
Gervais Derenty, Roger Lavaud,
Catherine Saint-Omer**
Bureau d'études VRD

Ana Pereira
Assistante

ASSISTANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE BÂTIMENTS - VRD

Marc Parmentier,
Responsable du service

Denis Gamber, Pierre Syoen
Entretien du patrimoine

+ 7 agents des services techniques de la ville de Compiègne en cumul d'activités

PORT FLUVIAL

Xavier Huet
Directeur

Rosine Guyon
Assistante

DIRECTION DE LA COMMUNICATION

Anne Soleil
Directrice

Anne Bouchara
Directrice des publications

Christine Hautrive
Rédacteur

Christophe Tellier
Chargé de communication

Christel Chilain
Assistante

Sophie Musial
Maquettiste

Guillaume Gardedieu
Webmaster

DIRECTION DES SYSTÈMES D'INFORMATION

Sylvain Manabre
Directeur

INFRASTRUCTURE, SYSTÈME ET RÉSEAUX

Jérôme Masse
Adjoint au directeur

Gaylord Plouviez
Chargé de projets

PARC INFORMATIQUE ET SUPPORT

Hugues Jean
Responsable du service

**Florent Dodard, Guillaume Devos,
Benjamin Roy, Alexandre Jarno,
Quentin David**
Techniciens

SYNDICAT MIXTE OISE ARONDE

Fabien Blaize
Directeur

Marie-Charlotte Larivière
Assistante

Sébastien Deschamps
Chargé de mission

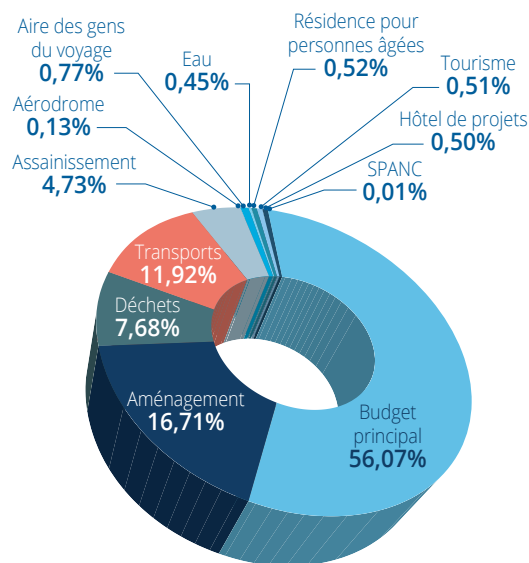
| Les finances de l'ARC / Les dépenses

1

Les dépenses de l'ARC : 88,3 millions d'€ en 2013 pour l'ensemble des budgets

Le budget de l'ARC est composé d'un budget principal et de 11 budgets annexes qui représentent au total 88,3 millions d'€ en dépenses réelles au compte administratif de 2013.

Les trois premiers budgets (budget principal, aménagement, transports) constituent 85 % des dépenses.

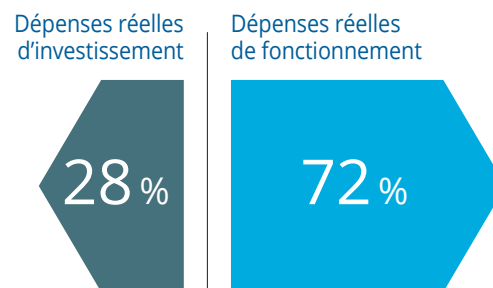


Les dépenses réelles pour tous les budgets

2

Dépenses d'investissement et dépenses de fonctionnement

Les dépenses d'investissement constituent 28 % des dépenses globales de l'ARC (24,6 millions d'€) contre 72 % pour les dépenses de fonctionnement (63,7 millions d'€). La part des dépenses de fonctionnement s'explique par l'importance des marchés externalisés pour le transport intercommunal et le ramassage des déchets.



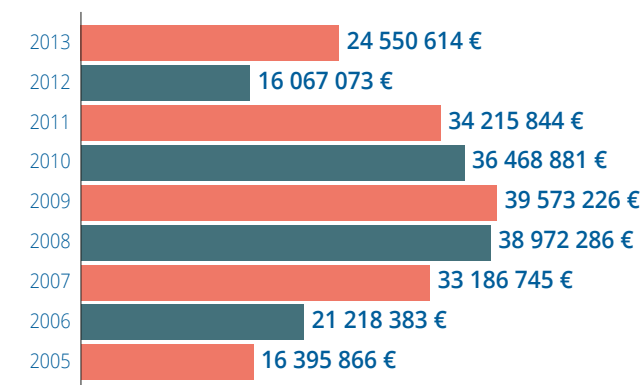
3

Les investissements

Le niveau des investissements de l'ensemble des budgets a atteint 24,6 millions d'€ en 2013. Leur financement est assuré par l'autofinancement (ou épargne brute qui correspond à l'excédent de la section de fonctionnement), par les emprunts, les subventions d'équipement et de la FCTVA

(Fonds de Compensation de la TVA).

L'épargne brute représente 5 millions d'€ au budget principal. Il est à signaler que l'exercice 2013 affiche une meilleure maîtrise des cadencements des dépenses, qui se traduit par un désendettement du budget principal de 1,6 million d'€ et préserve ainsi des marges de manœuvre pour les prochains exercices.



Les dépenses d'investissement de l'ARC

L'augmentation des dépenses d'investissement en 2013 par rapport à 2012 résulte essentiellement du financement des travaux du pôle événementiel Le Tigre, des travaux de la piste cyclable rive droite (Le Meux/ Jaux), de la participation de l'ARC au développement de l'UTC, et de l'achat des bus pour le service public de transport.

| ... / Les dépenses de l'ARC en 2013

(investissement et fonctionnement)

Dépenses en euros par habitant

Sécurité salubrité publique

41,51



Travaux d'assainissement et SPANC*

* Service Public d'Assainissement Non Collectif

59,82



9,78

Terrain d'accueil des gens du voyage

Production d'eau



5,63

150,62

Transports



Enseignement et formation

25,53



38,93



Aérodrome

1,67



193,56

Actions économiques et Hôtel de projets

6,41

Logement



Tourisme



6,56

Résidence pour les personnes âgées

Collecte des déchets

97,05



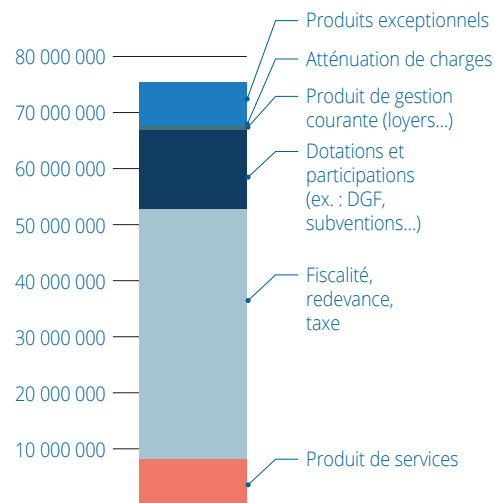
Les finances de l'ARC / Les recettes

1

Les recettes de l'ARC : 99,84 millions d'€ pour l'ensemble des budgets

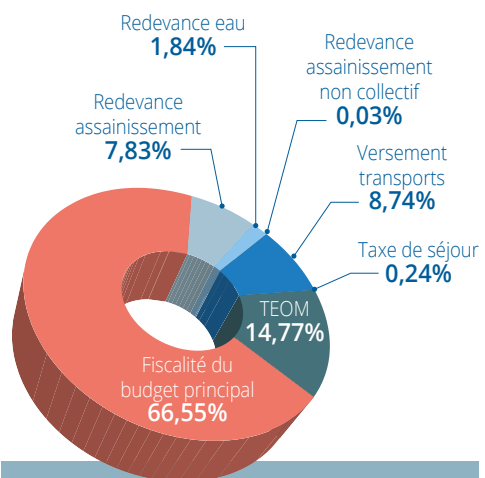
Les recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement consolidées s'élèvent à 75,4 millions d'€. La fiscalité (impôts, redevances et taxes) et les dotations/participations constituent les principales ressources de l'ARC en 2013. Ils représentent respectivement 59,39 % et 18,70 % de l'ensemble des recettes consolidées.



Les recettes réelles de fonctionnement consolidées

La fiscalité de l'ensemble des budgets



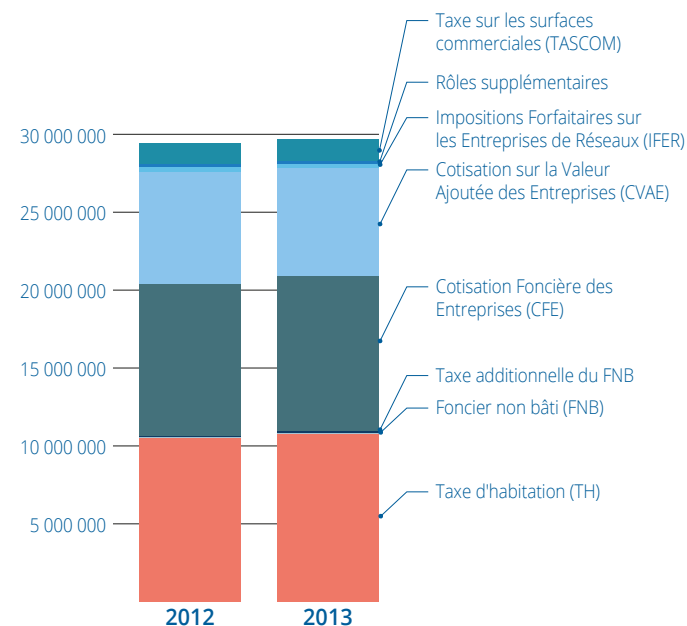
Le montant des recettes provenant des diverses taxes, redevances, et produits fiscaux tous budgets confondus est de 44,7 millions d'€.

2

La fiscalité du budget principal

Les recettes fiscales du budget principal se répartissent comme suit :

- > la taxe d'habitation : taux stable de 9,37 %,
- > la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) : taux stable de 24,87 %,
- > la Taxe sur le Foncier Non Bâti (TFNB) : taux stable de 2,52 %,
- > la taxe sur les surfaces commerciales (TASCOM) : augmentation du taux de 1,05 % en 2012 à 1,10 % en 2013,
- > les Impositions Forfaitaires sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) dont les barèmes d'imposition sont fixés au niveau national.

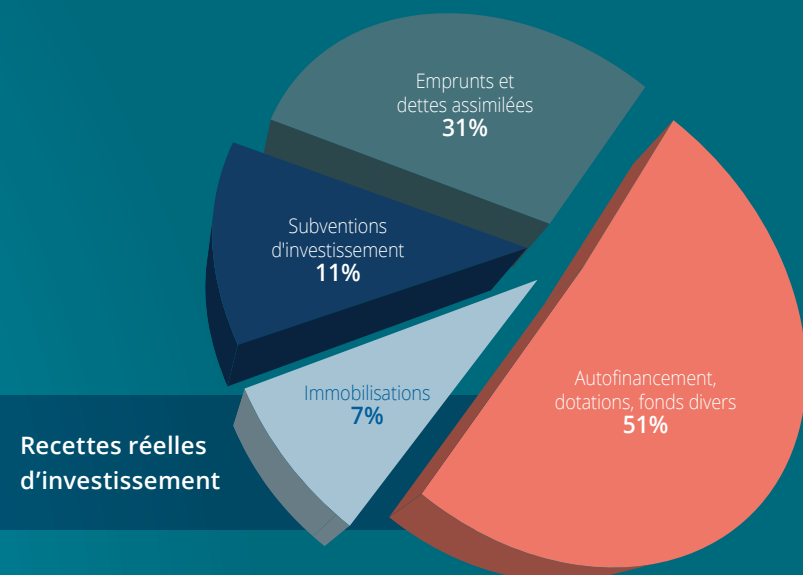


Produits fiscaux reçus

3

Les recettes réelles d'investissement

Dans un contexte économique difficile et des baisses importantes des dotations de l'État, l'ARC amplifie les efforts pour contrôler et limiter le recours à la dette à travers une gestion rigoureuse de ses finances permettant ainsi d'engager ses investissements conformément à son Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) sans alourdir sa dette et la charge fiscale pesant sur les ménages et les entreprises.



| Les finances de l'ARC / L'équilibre des comptes

Les comptes administratifs 2013 consolidés

Budget principal	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	11 304 812,82	9 493 631,59	-1 811 181,23	2 547 088,39	735 907,16
Fonctionnement	42 779 763,22	40 460 291,58	-2 319 471,64	7 379 163,90	5 059 692,26
TOTAL	54 084 576,04	49 953 923,17	-4 130 652,87	9 926 252,29	5 795 599,42

Budget aménagement	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	15 232 315,87	16 548 897,10	1 316 581,23	-12 106 982,79	-10 790 401,56
Fonctionnement	14 016 899,88	15 203 769,09	1 186 869,21	7 509 004,43	8 695 873,64
TOTAL	29 249 215,75	31 752 666,19	2 503 450,44	-4 597 978,36	-2 094 527,92

Budget transports intercommunaux	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	4 579 608,86	4 514 073,43	-65 535,43	65 535,43	0,00
Fonctionnement	5 959 412,39	4 965 156,19	-994 256,20	994 843,40	587,20
TOTAL	10 539 021,25	9 479 229,62	-1 059 791,63	1 060 378,83	587,20

Budget déchets ménagers	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	343 133,62	65 461,64	-277 671,98	151 339,36	-126 332,62
Fonctionnement	6 486 496,71	6 696 153,07	209 656,36	4 048 545,04	4 258 201,40
TOTAL	6 829 630,33	6 761 614,71	-68 015,62	4 199 884,40	4 131 868,78

Budget hôtel de projets	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	199 155,14	131 726,37	-67 428,77	187 307,73	119 878,96
Fonctionnement	387 080,04	385 499,16	-1 580,88	4 325,30	2 744,42
TOTAL	586 235,18	517 225,53	-69 009,65	191 633,03	122 623,38

Budget résidence personnes âgées	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	72 219,41	78 113,35	5 893,94	4 686,38	10 580,32
Fonctionnement	446 289,17	375 710,83	-70 578,34	70 578,34	-
TOTAL	518 508,58	453 824,18	-64 684,40	75 264,72	10 580,32

Budget aire des gens du voyage	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	174 240,10	133 536,74	-40 703,36	1 166 547,10	1 125 843,74
Fonctionnement	667 621,51	666 528,63	-1 092,88	80,00	-1 012,88
TOTAL	841 861,61	800 065,37	-41 796,24	1 166 627,10	1 124 830,86

Budget aéroport	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	47 708,88	28 847,09	-18 861,79	751 931,50	733 069,71
Fonctionnement	95 237,55	95 237,55	-	-	-
TOTAL	142 946,43	124 084,64	-18 861,79	751 931,50	733 069,71

Budget assainissement	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	3 254 034,43	3 574 171,28	320 136,85	2 045 522,46	2 365 659,31
Fonctionnement	3 161 817,43	4 511 643,60	1 349 826,17	4 663,39	1 354 489,56
TOTAL	6 415 851,86	8 085 814,88	1 669 963,02	2 050 185,85	3 720 148,87

Budget SPANC *	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	-	-	-	258 281,73	258 281,73
Fonctionnement	1 292,84	11 279,14	9 986,30	11 013,18	20 999,48
TOTAL	1 292,84	11 279,14	9 986,30	269 294,91	279 281,21

* Service Public d'Assainissement Non Collectif

Budget eau potable	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	114 177,42	423 983,13	309 805,71	4 230 496,31	4 540 302,02
Fonctionnement	624 895,07	901 946,65	277 051,58	811 318,50	1 088 370,08
TOTAL	739 072,49	1 325 929,78	586 857,29	5 041 814,81	5 628 672,10

Budget tourisme	DÉPENSES	RECETTES	RÉSULTAT BRUT 2013	RÉSULTAT 2012	RÉSULTAT NET 2013
Investissement	36 463,28	36 463,28	-	0,00	0,00
Fonctionnement	431 936,10	426 403,19	-5 532,91	-	-5 532,91
TOTAL	468 399,38	462 866,47	-5 532,91	0,00	-5 532,91

TOTAL BUDGET	110 416 611,74	109 728 523,68	-688 088,06	20 135 289,08	19 447 201,02
---------------------	-----------------------	-----------------------	--------------------	----------------------	----------------------



Les indicateurs 2013 de l'ARC

➔ **31,70 %** C'est le pourcentage des marchés publics de l'ARC ayant un engagement pour l'insertion.

➔ **132,76 h** C'est le ratio d'heures de travail figurant dans les engagements / Nbre de marchés ayant un engagement pour l'insertion.


12 340 ha de surface agricole, du bassin d'alimentation de captage de Baugy-l'Hospice, engagés dans des Mesures Agro-Environnementales (MAE).

50,04 % de la surface agricole utile contractualisée en Mesures Agro-Environnementales pendant la période 2009-2012 sur le bassin d'alimentation de captage de Baugy-l'Hospice.

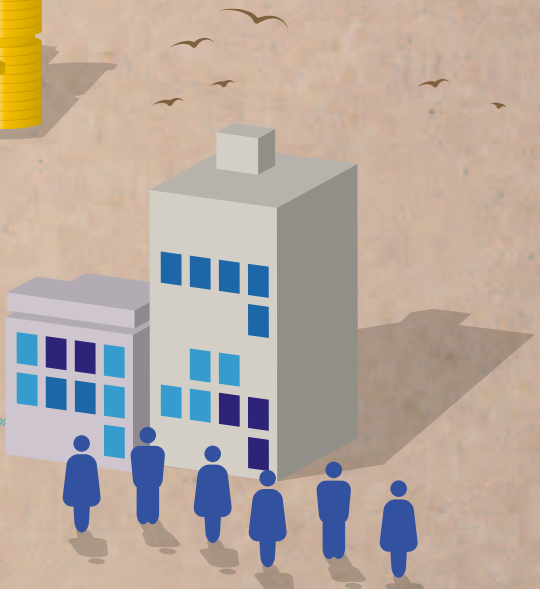


➔ **22,7 millions d'€**

Ce sont les dépenses consacrées au développement durable, eau, assainissement, déchets, lutte contre les inondations, transports, pistes cyclables.




88 c'est le nombre de salariés des entreprises du Parc technologique des rives de l'Oise employés par



18 entreprises installées.

➔ **1 940 053 m³** d'eau sont produits à Baugy.

➔ **3 400 784 m³** d'eau potable sont au total produits par l'ARC.



➔ **100 %** taux de conformité aux normes de rejet de la station d'épuration de La Croix Saint Ouen.

➔ **5** des 16 communes de l'ARC gèrent leur réseau d'assainissement avec l'aide du Système d'Information Géographique (SIG) de l'agglomération.

↘ 4 231

nombre de jours de location de vélos avec le service VéloTIC (de octobre 2013 - date de mise en service - à avril 2014).



↘ 1 029 691 km parcourus avec les passagers des TIC.

↘ 24 744 passagers AlloTIC cette année.

↘ 22 800 réservations AlloTIC traitées.

↘ 1,65 taux moyen de co-voiturage par course AlloTIC en 2013.



↘ 2 154

élèves transportés chaque jour avec les cars TIC.



8 manifestations grand public de sensibilisation du tri ont été organisées.

34 animations scolaires sur le tri ont été organisées auprès de

830 enfants.



↘ 30 jardiniers

ont suivi une formation de jardinage écologique.

↘ 341 composteurs ont été vendus cette année.



L'ARC et ses parcs d'activités



LACHELLE
Pascal Seret,
Maire

LA CROIX SAINT OUEN
Jean Desessart,
Maire

LE MEUX
Évelyne Le Chapellier,
Maire

**MARGNY-LÈS-
COMPIÈGNE**
Bernard Hellal,
Maire

SAINTE-JEAN-AUX-BOIS
Jean-Pierre Lebœuf,
Maire

SAINTE-SAUVEUR
Jean-Claude Granier,
Maire

VENETTE
Bernard Delannoy,
Maire

VIEUX-MOULIN
Béatrice Martin,
Maire



agglo-compiegne.fr



Place de l'Hôtel de Ville - CS 10007 - Compiègne cedex
Tél. 03 44 40 76 00